



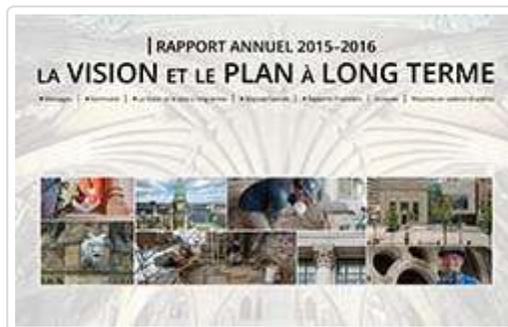
Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

[Canada.ca](#) > [Culture, histoire et sport](#) > [Lieux et attraits culturels](#)

- > [Lieux et attraits dans la capitale du Canada](#) > [Colline du Parlement](#)
- > [Cité parlementaire du Canada](#)
- > [Projets de restauration, de renouvellement et de modernisation](#) > [Planifier l'avenir](#)

# La Vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016



[La vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016](#)

– Version PDF (format de document portable) ( 6.1 Mo)

La version Web de ce rapport a été modifiée légèrement pour être conforme aux normes Web.

## À propos du présent rapport

Le rapport annuel sur la Vision et le plan à long terme pour l'exercice de 2015 à 2016 décrit les importants travaux qui ont été réalisés et les principaux jalons qui ont été atteints dans la progression de la Vision et du plan à long terme (VPLT).

Élaborée en tant que stratégie à long terme afin d'orienter les développements à venir dans la Cité parlementaire et d'aborder les priorités changeantes, la VPLT (Vision et du plan à long terme) est revue et mise à jour régulièrement et est soutenue par un cadre de mise en œuvre exhaustif.

Ce rapport annuel décrit les progrès globaux, souligne les réalisations des projets, présente une vue d'ensemble sur la façon dont les fonds consacrés à la VPLT (Vision et du plan à long terme) ont été dépensés et démontre que cet investissement a fourni un bon rapport qualité-prix dans l'atteinte d'objectifs importants aux yeux des Canadiens. Il ne comprend que les projets du programme de travail quinquennal en cours (exercices de 2013 à 2018) qui sont approuvés et financés. Les autres éléments de la VPLT (Vision et du plan à long terme) peuvent faire l'objet de modifications et demeurent en attente d'approbation et de financement.

La section **À propos de la Vision et du plan à long terme** du présent rapport annuel définit ce qu'est la VPLT (Vision et du plan à long terme), pourquoi elle est importante et comment elle est réalisée.

La section **Bilan de l'année** décrit les résultats de la VPLT (Vision et du plan à long terme) pour l'exercice de 2015 à 2016, en soulignant le rendement de chaque volet du programme et projet individuel de la VPLT (Vision et du plan à long terme). Le rendement est aussi suivi grâce à une série de mesures de rendement qui permettent à la Direction générale de la Cité parlementaire (DGCP) d'évaluer et de surveiller l'état général de la VPLT (Vision et du plan à long terme) et de souligner les avantages globaux du programme pour les Canadiens.

La section **Rapports financiers** offre une série d'analyses financières à propos du programme et des dépenses de projets pour l'exercice de 2015 à 2016.

La section **Annexes** offre des renseignements supplémentaires sur le programme et les projets, y compris des fiches de projet des principaux grands projets d'immobilisations et les stratégies d'évaluation de la gestion des risques de la VPLT (Vision et du plan à long terme).

Le présent rapport s'inscrit dans l'engagement envers l'ouverture, la transparence et une gestion responsable de Services publics et Approvisionnement Canada dans l'atteinte des objectifs de la VPLT (Vision et du plan à long terme). Il est publié sur le site Web du ministère afin de réduire la consommation de papier et de donner l'occasion à tous les Canadiens de suivre les progrès de la VPLT (Vision et du plan à long terme), mais aussi d'être au courant du travail entrepris pour restaurer les édifices du Parlement du Canada.

## Table des matières

- Message du sous-ministre adjoint
- Sommaire
  - À propos de la Vision et du plan à long terme
  - Faits saillants de l'année financière
  - Année à venir
- La Vision et le plan à long terme
  - Vue d'ensemble
  - Importance
  - Réalisation du programme
  - Progrès réalisés
- Bilan de l'année
  - Rendement financier du programme
  - Programme des grands projets d'immobilisation
  - Programme de réfection

- Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices
- Programme de planification
- Évaluations annuelles et trimestrielles du respect du calendrier, du budget et de la portée
- Autres résultats de rendement
- Risque et mesures de contingence
- Avantages du programme
- Rapports financiers
  - Dépenses totales liées au programme
  - Programme des grands projets d'immobilisation
  - Programme de réfection
  - Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices
  - Programme de planification
  - Coût de location
- Annexes
  - Rénovation de l'édifice Wellington
  - Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest
  - Centre d'accueil des visiteurs – phase 1
  - Locaux provisoires du Sénat (Centre de conférences du gouvernement)
  - Gestion du risque
  - Système national de gestion de projet de Services publics et Approvisionnement Canada
- Histoires en vedette et vidéos
  - Rendre l'avenir durable – l'édifice Wellington
  - D'anciennes techniques rencontrent les nouvelles technologies
  - Les pierres ont besoin de respirer

- Lasers, robots et le sculpteur du dominion
- Modélisation de l'édifice du Centre
- Comblé d'honneurs – l'édifice Sir-John-A.-Macdonald

**Date de modification :**

2021-05-04



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

[Canada.ca](#) > [Culture, histoire et sport](#) > [Lieux et attraits culturels](#)

- > [Lieux et attraits dans la capitale du Canada](#) > [Colline du Parlement](#)
- > [Cité parlementaire du Canada](#)
- > [Projets de restauration, de renouvellement et de modernisation](#)
- > [La vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016](#)

# Message du sous-ministre adjoint – La Vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016

---

[Table des matières](#)

[Page suivante →](#)

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel sur la Vision et le plan à long terme (VPLT) qui décrit nos progrès et réalisations pour l'exercice de 2015 à 2016. Beaucoup de choses sont accomplies pour préserver et améliorer la Cité parlementaire pour les générations de Canadiens actuelles et futures, et pour donner au Parlement les locaux dont il a besoin pour fonctionner efficacement et de façon sécuritaire dans un monde moderne, connecté et durable.

La Cité parlementaire est le cœur du régime parlementaire du Canada et le lieu où notre pays a choisi de se rassembler il y a près de 150 ans. Les édifices du Parlement ont été inaugurés même avant la création de la Confédération en 1867. Ces édifices historiques restent des symboles durables de l'histoire de notre nation. Ils représentent cependant aussi notre avenir. Les édifices du Parlement restent le lieu de travail où le potentiel du Canada et notre place dans le monde sont définis.

La  
Cité



Rob Wright  
sous-ministre adjoint  
Direction générale de la Cité parlementaire

parlementaire est aussi le lieu où des millions de Canadiens et de visiteurs de l'étranger viennent chaque année pour rencontrer les parlementaires, exercer leurs droits démocratiques, participer à des célébrations nationales, apprendre notre histoire commune, et visiter les magnifiques édifices où se déroulent les activités parlementaires courantes du pays. Le Parlement est une institution vivante dans laquelle tous les Canadiens sont investis.

Je suis énormément fier du rôle que nous jouons en façonnant la capitale du Canada afin d'appuyer les besoins opérationnels d'une démocratie parlementaire du 21<sup>e</sup> siècle, d'offrir un environnement où les Canadiens peuvent se rassembler et de représenter le pays devant les visiteurs.

La réhabilitation et la modernisation d'édifices patrimoniaux en pierre vieux de 150 ans, tout en veillant à ce que le Parlement continue de fonctionner sans interruption, est un travail complexe. La nature et l'étendue de cette tâche sont sans pareil au Canada. Lorsque nous avons commencé ce travail il y a plus d'une décennie, peu d'exemples existaient à travers le monde de projets d'envergure de réhabilitation d'édifices patrimoniaux, et il y avait un nombre restreint d'artisans canadiens possédant le savoir-faire nécessaire pour effectuer ce travail.

Maintenant que de nombreux édifices du patrimoine classés ont été complètement réhabilités ou sont en bonne voie d'achèvement (p. ex. (par exemple) la Bibliothèque du Parlement, l'édifice Sir-John-A.-Macdonald, l'édifice Wellington, le Centre de conférences du gouvernement et l'édifice de l'Ouest), la Direction générale de la Cité parlementaire a développé ses capacités et son expertise de façon considérable et est maintenant un chef de file mondial dont les conseils et les directives en matière de restauration de lieux patrimoniaux sont très recherchés.

Une des clés de notre succès a été d'établir des partenariats avec le secteur privé et des établissements universitaires à travers le pays afin de nous aider à développer nos capacités dans les corps de métiers artisanaux spécialisés en patrimoine et de découvrir des approches novatrices pour mettre à profit les technologies du 21<sup>e</sup> siècle afin de restaurer ces bâtiments du 19<sup>e</sup> siècle. Le nettoyage de la maçonnerie à valeur patrimoniale est maintenant réalisé grâce à la technologie laser, le balayage laser et la fabrication numérique complètent l'utilisation de techniques traditionnelles par des sculpteurs hautement spécialisés, et une modélisation numérique tridimensionnelle sophistiquée facilite maintenant la conception, la réhabilitation et le fonctionnement des édifices de manières plus efficaces et économiques.

Non seulement le travail que nous réalisons donne l'occasion de restaurer la Cité parlementaire, mais il permet aussi de la moderniser. Par exemple, de nouvelles installations de communication et de diffusion à la fine pointe de la technologie offrent aux parlementaires de meilleurs outils pour s'adresser aux Canadiens et discuter avec eux de l'avenir de notre pays. Le remplacement des infrastructures désuètes par des systèmes éconergétiques et des fonctionnalités durables permet aussi de réduire considérablement l'empreinte écologique du Parlement et contribue aux objectifs généraux de conservation du Canada. Cette année, par exemple, une gamme importante de caractéristiques écologiques et éconergétiques a été intégrée à l'édifice Wellington. Des panneaux solaires sur le toit qui préchauffent l'eau domestique, des appareils de traitement d'air qui fournissent chauffage et refroidissement dans le bâtiment au besoin : cet édifice constitue un modèle pour les projets de la VPLT (Vision et du plan à long terme).

L'exercice de 2015 à 2016 a été exceptionnel en matière de travail acharné et de résultats significatifs. Avec de nombreux grands projets en cours au même moment, nous avons fait de solides progrès sur tous les fronts. Notre travail consciencieux tout au long des dernières années a mené à des progrès formidables dans nos efforts de restauration et de modernisation de la Cité parlementaire. Je suis heureux d'annoncer que les objectifs de rendement ont été atteints pour tous nos grands projets et que les calendriers ainsi que les budgets de tous ces projets sont respectés. Au cours de la dernière année, l'édifice Wellington a atteint le seuil d'achèvement et offrira des locaux pour 70 députés, dix nouvelles salles de comités et une nouvelle bibliothèque « satellite » exceptionnelle.

Nous sommes particulièrement fiers de voir que notre travail bénéficie d'une plus grande reconnaissance. Au cours de la dernière année, l'édifice Sir-John-A.-Macdonald a été encensé par la critique et a remporté de nombreux prix pour la conservation du patrimoine, pour sa conception exceptionnelle et pour la réutilisation et la conversion d'un édifice patrimonial.

Pendant les deux prochaines années, nous nous concentrerons sur l'achèvement de l'édifice de l'Ouest, la phase 1 du Centre d'accueil des visiteurs et le Centre de conférences du gouvernement. Une fois achevé, l'édifice du Centre sera libéré et sa restauration complète débutera. Le lancement du projet de l'édifice du Centre sera un jalon important pour le Parlement et pour nos efforts de restauration et de modernisation de la Cité parlementaire. Ce sera le projet de restauration du patrimoine le plus vaste et le plus complexe jamais entrepris au Canada.

Notre travail progresse comme prévu et donne des résultats, pour le Parlement et pour les Canadiens. Les projets créent des milliers d'emplois, développent les capacités et l'expertise nationale dans des domaines

spécialisés, et continuent à favoriser le développement de technologies novatrices dans le domaine de la réhabilitation d'édifices patrimoniaux.

Notre équipe se consacre pleinement aux travaux et voit l'avenir avec enthousiasme. Nous partageons avec les Canadiens une orientation commune et un engagement envers la préservation et la célébration du patrimoine de notre pays et la modernisation de la Cité parlementaire, afin de refléter notre pays en évolution et nos aspirations pour l'avenir.

Rob Wright

Sous-ministre adjoint

Direction générale de la Cité parlementaire

[Table des matières](#)

[Page suivante →](#)

**Date de modification :**

2021-05-04



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

[Canada.ca](#) > [Culture, histoire et sport](#) > [Lieux et attraits culturels](#)

- > [Lieux et attraits dans la capitale du Canada](#) > [Colline du Parlement](#)
- > [Cité parlementaire du Canada](#)
- > [Projets de restauration, de renouvellement et de modernisation](#)
- > [La vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016](#)

# Sommaire – La Vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016

[← Page précédente](#)

[Table des matières](#)

[Page suivante →](#)

## Sur cette page

- [À propos de la Vision et du plan à long terme](#)
- [Faits saillants de l'année financière](#)
- [Année à venir](#)

## À propos de la Vision et du plan à long terme

La Vision et le plan à long terme (VPLT) est une stratégie complète visant à renouveler la Cité parlementaire en :

- modernisant les locaux, tout en préservant le caractère patrimonial des édifices
- restaurant et en renouvelant ces édifices patrimoniaux emblématiques, tout en veillant à l'utilisation responsable des fonds

pour offrir un bon rapport qualité-prix et d'autres avantages à la population canadienne

- créant un milieu de travail sûr et sécuritaire, tout en garantissant le maintien des activités du Parlement et l'accessibilité pour les visiteurs

La VPLT (Vision et du plan à long terme) définit des objectifs et des priorités clairs, fournit une planification et des directives de conception détaillées, et établit un cadre pratique de mise en œuvre. Grâce aux programmes de travaux quinquennaux continus, des objectifs de mise en œuvre à court terme peuvent être fixés dans le contexte de la vision à plus long terme.

La ministre de Services publics et Approvisionnement (SPA) est la gardienne officielle des édifices et des terrains du Parlement. En 2008, le ministère a créé la Direction générale de la Cité parlementaire (DGCP) pour fournir un seul point de prestation de services au Parlement du Canada. Pour atteindre les objectifs de la VPLT (Vision et du plan à long terme), la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) travaille de concert avec ses partenaires parlementaires – le Sénat du Canada, la Chambre des communes, la Bibliothèque du Parlement et le Service de protection parlementaire récemment créé – afin de déterminer les exigences parlementaires et de mener à bien des travaux complexes.

Pour veiller à ce que les travaux soient coordonnés et intégrés, la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) a mis sur pied les programmes suivants pour la réalisation des projets :

- Le Programme des grands projets d'immobilisation (GPI)
- Le Programme de réfection
- Le Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices (EECE)
- Le Programme de planification

Au fur et à mesure des progrès accomplis par la VPLT (Vision et du plan à long terme), d'autres avantages se manifestent, y compris :

- une durabilité et une économie d'énergie progressives dans les édifices de toute la Cité
- une création d'emplois directs et indirects significative dans des petites, moyennes et grandes entreprises partout à travers le pays
- un Parlement plus efficace et accessible grâce à une technologie et des systèmes de communications modernes
- un environnement sûr et plus sécuritaire pour les parlementaires, le personnel et les visiteurs
- des progrès dans la recherche et la technologie innovantes pour la restauration et la gestion d'installations patrimoniales complexes par l'intermédiaire de partenariats clés avec le monde universitaire et le secteur privé

## Faits saillants de l'année financière

Les dépenses totales liées à la VPLT (Vision et du plan à long terme) pour l'exercice de 2015 à 2016 s'élèvent à 387,8 millions de dollars, soit une augmentation de 9,0 % par rapport à l'exercice de 2014 à 2015. Cette tendance à la hausse, qui a commencé en 2010, reflète la maturité croissante du programme de la VPLT (Vision et du plan à long terme) et la concentration d'importants travaux de réhabilitation et de construction en cours dans la Cité parlementaire. Pour plusieurs de ces projets, nous en sommes au plus fort des travaux. Les dépenses relatives aux grands projets d'immobilisations comptent pour 84,5 % du total des dépenses de la VPLT (Vision et du plan à long terme); encore une fois, elles sont le reflet de l'ampleur et de la concentration des grands projets en cours.

L'exercice de 2015 à 2016 est une année de progrès solides pour tous les programmes de la VPLT (Vision et du plan à long terme). Le calendrier, le budget et la portée des Programmes des grands projets d'immobilisation et de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices ont, dans l'ensemble, été respectés à 100 %, et 88 % des objectifs du programme de réfection ont été atteints sur l'année.

Les principales réussites du Programme des grands projets d'immobilisation pour l'exercice de 2015 à 2016 sont :

- l'achèvement substantiel de l'édifice Wellington (prêt à commencer ses opérations à l'automne 2016) qui va permettre de rencontrer les exigences en matière de locaux de la Chambre des communes pendant la réhabilitation de l'édifice du Centre
- les progrès significatifs de l'édifice de l'Ouest, qui sera utilisé par la Chambre des communes pendant la réhabilitation de l'édifice du Centre et qui est achevé à 72 % avec la construction du bâtiment intercalaire en cours
- l'avancement à 54 % de la phase 1 du projet du Centre d'accueil des visiteurs qui fournira les installations nécessaires pour moderniser la vérification de sécurité aux édifices du Parlement et à améliorer l'expérience globale des visiteurs
- l'avancement à 31 % de la réhabilitation du Centre de conférences du gouvernement qui fournira des locaux provisoires au Sénat pendant la réhabilitation de l'édifice du Centre
- la préparation des études préliminaires, et l'avancement du processus d'approvisionnement visant la réhabilitation intégrale de l'édifice du Centre qui débutera en 2018

Les principales réussites du Programme de réfection pour l'exercice de 2015 à 2016 sont :

- l'aménagement de la Chambre des communes pour accueillir les 30 membres du Parlement supplémentaires, conformément à la *Loi sur la représentation équitable*
- le démontage et la préservation de six vitraux de la Chambre des communes pour maintenir l'intégrité de biens patrimoniaux précieux
- la mise à niveau de certaines composantes du système électrique qui arrivent en fin de vie utile à l'édifice de la Confédération, afin de garantir que l'édifice reste sécuritaire et en bon état de service
- les progrès significatifs de la réhabilitation de l'enveloppe des tours de ventilation de l'édifice du Centre et des fenêtres de l'édifice de la Confédération afin de réparer les problèmes d'intégrité d'enveloppe extérieure des bâtiments

Dans le cadre de l'EECE (Équipement et des éléments de connectivité des édifices), plusieurs projets liés à la communication et à la connectivité sont en cours dans toute la Cité parlementaire, et ils ont tous respecté leurs objectifs pour l'exercice de 2015 à 2016, notamment :

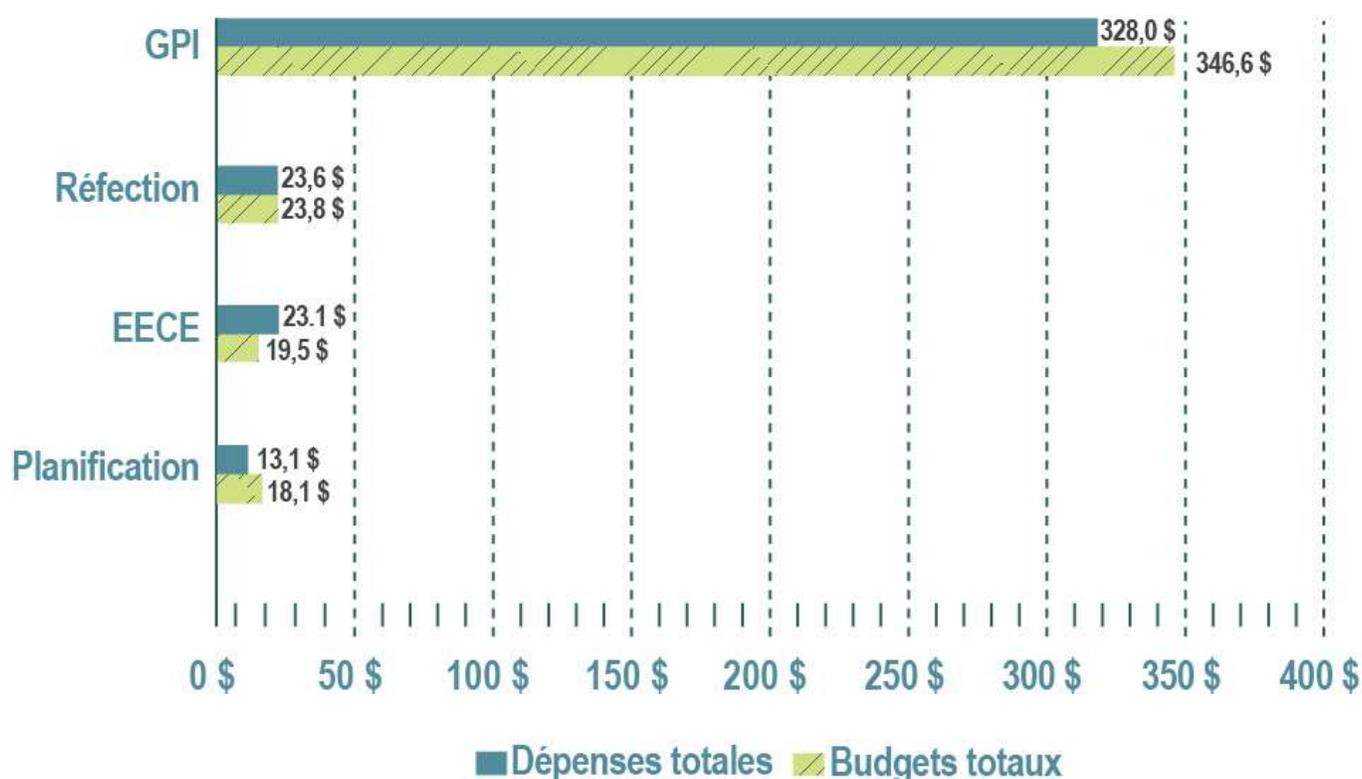
- la mise à niveau et la modernisation du réseau informatique et des technologies Internet, ainsi que le déploiement du Wi-Fi dans toute la Cité
- la mise à niveau du système existant de communication radio et des systèmes de sécurité intégrés
- l'installation de chemins de câblage parallèles sur la Colline du Parlement afin de prévenir toute interruption de la connexion au sein du campus

Le Programme de planification a achevé le plan directeur de l'éclairage extérieur, et a réalisé des progrès à l'égard des plans directeurs de l'alimentation de secours, l'infrastructure souterraine et la gestion du matériel.

## Figure 1 – Dépenses liées à la Vision et au plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

<b>Dépenses prévues</b>	408,0 \$
<b>Dépenses réelles</b>	387,8 \$
<b>Pourcentage consacré</b>	95,0 %

## Figure 2 – Dépenses et budgets liés à la Vision et au plan à long terme répartis par programme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)



► Tableau équivalent de la figure 2 – Dépenses et budgets liés à la Vision et au plan à long terme répartis par programme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

**i Remarque :** Compte tenu de l'avancement des projets plus rapide que prévu, les dépenses de l'EECE (Équipement et des éléments de connectivité des édifices) ont excédé son budget annuel.

Globalement, le programme est resté à l'intérieur des limites des approbations de projet et du pouvoir de dépenser.

## Année à venir

De grands progrès seront accomplis par la VPLT (Vision et du plan à long terme) pendant l'exercice de 2016 à 2017, qui mèneront au commencement de la réhabilitation complète de l'édifice du Centre en 2018.

L'édifice Wellington sera intégralement mis en service et occupé par la Chambre des communes, et des travaux importants seront achevés à l'édifice de l'Ouest, y compris le bâtiment intercalaire et les structures de la cour Nord. Le toit et la maçonnerie extérieure seront achevés, et toutes les fenêtres installées.

Tous les projets du Programme de réfection seront achevés de 2016 à 2017, ainsi que tous les projets actuels du Programme de planification. Quatre des projets actuels de l'EECE (Équipement et des éléments de connectivité des édifices) seront achevés de 2016 à 2017, et deux autres le seront presque. Tous les programmes entameront de nouveaux projets lorsque le prochain programme quinquennal de travaux est mis en œuvre.

En 2017, année du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, la Colline du Parlement sera au centre de célébrations nationales majeures. La DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) travaille en étroite collaboration avec des intervenants comme la Commission de la capitale nationale et la Ville d'Ottawa pour veiller à ce que l'expérience de ce jalon historique reste agréable et mémorable pour la population canadienne et les visiteurs. Même si les projets continueront à avancer, les activités de construction externe seront ralenties afin de réduire au minimum leurs effets sur les célébrations.

[← Page précédente](#)

[Table des matières](#)

[Page suivante →](#)

**Date de modification :**

2021-05-04



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

[Canada.ca](#) > [Culture, histoire et sport](#) > [Lieux et attraits culturels](#)

- > [Lieux et attraits dans la capitale du Canada](#) > [Colline du Parlement](#)
- > [Cité parlementaire du Canada](#)
- > [Projets de restauration, de renouvellement et de modernisation](#)
- > [La vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016](#)

# La Vision et le plan à long terme – La Vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016

[← Page précédente](#)

[Table des matières](#)

[Page suivante →](#)

## Sur cette page

- [Vue d'ensemble](#)
- [Importance](#)
- [Réalisation du programme](#)
- [Progrès réalisés](#)

## Vue d'ensemble

La ministre de Services publics et Approvisionnement est la gardienne officielle des édifices et des terrains du Parlement. En 2008, la Direction générale de la Cité parlementaire (DGCP) a été créée pour fournir un seul point de prestation de services au Parlement du Canada.

En collaboration avec ses partenaires parlementaires – le Sénat du Canada, la Chambre des communes, la Bibliothèque du Parlement et le Service de protection parlementaire – ainsi que d'autres parties prenantes clés, la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) est responsable de la gestion globale, du fonctionnement quotidien et de l'entretien des édifices et des terrains du campus.

La DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) est également responsable de l'élaboration et de l'avancement de la Vision et du plan à long terme (VPLT), une stratégie globale pour :

- remettre en état les édifices patrimoniaux
- fournir des locaux parlementaires supplémentaires et convenables
- créer un environnement sécuritaire et accueillant pour les parlementaires, le personnel et les visiteurs

L'élaboration initiale de la VPLT (Vision et du plan à long terme) remonte à 2001, et elle a donné lieu à une vision et à un ensemble de principes directeurs pour l'avenir de la Cité.

En 2007, en étroite collaboration avec les partenaires parlementaires, la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) a actualisé la VPLT (Vision et du plan à long terme). Cet examen a souligné le besoin de remettre en état la triade d'édifices parlementaires (édifice de l'Ouest, édifice du Centre et édifice de l'Est), considéré comme la priorité absolue, car ces édifices risquent de se retrouver dans un sérieux état de détérioration.

La VPLT (Vision et du plan à long terme) de 2007, un outil pour guider les concepteurs et les décideurs, fournit une évaluation globale du site, en décrivant la capacité globale d'aménagement nouveau et en coordonnant les futures questions de planification. Et elle le fait par des moyens qui font

en sorte que les exigences opérationnelles des institutions soient satisfaites, que le caractère patrimonial des édifices soit préservé, que les éléments dégradés soient réparés et que les qualités magnifiques et le potentiel des lieux soient pleinement exploités.

La mise à jour de la VPLT (Vision et du plan à long terme) a également mené à la création d'un cadre de mise en œuvre conçu pour apporter une souplesse et accroître la responsabilisation en établissant des objectifs à court terme dans le contexte de la vision à long terme.

## **i La Vision et le plan à long terme – vision**

La Cité parlementaire est le cœur du régime parlementaire du Canada et l'expression matérielle de notre volonté de démocratie et le symbole de la liberté. Le paysage pittoresque et le style architectural de la Cité sont des symboles visuels permanents de notre pays, tandis que l'ouverture, l'accessibilité et la sécurité des zones publiques sont représentatives des valeurs que chérissent et célèbrent tous les Canadiens.

La Cité fournit un lieu de travail sécuritaire et efficace pour les parlementaires et le personnel, mais est aussi le lieu de rassemblement prépondérant pour l'expression de l'opinion publique et la tenue de festivités, ainsi qu'un lieu de réflexion paisible.

Tout changement dans la Cité parlementaire doit être apporté de façon à assurer un équilibre entre les besoins fonctionnels changeants des parlementaires et des autres utilisateurs et l'engagement primordial à préserver l'importance historique, environnementale et symbolique des lieux.

## **Principes directeurs de la Vision et du plan à long terme**

### **Primauté symbolique**

Préserver et améliorer la primauté symbolique et l'intégrité visuelle de la Colline du Parlement

### **Valeur patrimoniale**

Respecter le rôle et la valeur patrimoniale des édifices, du paysage et de l'aménagement comme symbole de la démocratie canadienne

### **Environnement naturel**

S'assurer que l'aménagement est adapté à l'environnement naturel du site

### **Frontières de la Cité**

Établir une limite matérielle claire pour toutes les activités de base et les services essentiels des parlementaires

### **Accessibilité**

Assurer un équilibre entre l'ouverture, l'accessibilité et la sécurité

### **Habitudes d'utilisation**

Intégrer des habitudes d'utilisation cohérentes et harmonieuses dans le site et avec la collectivité voisine

### **Interconnexions**

Assurer l'interconnexion des fonctions, des services et des édifices

### **Intendance**

Assurer une gérance responsable des ressources

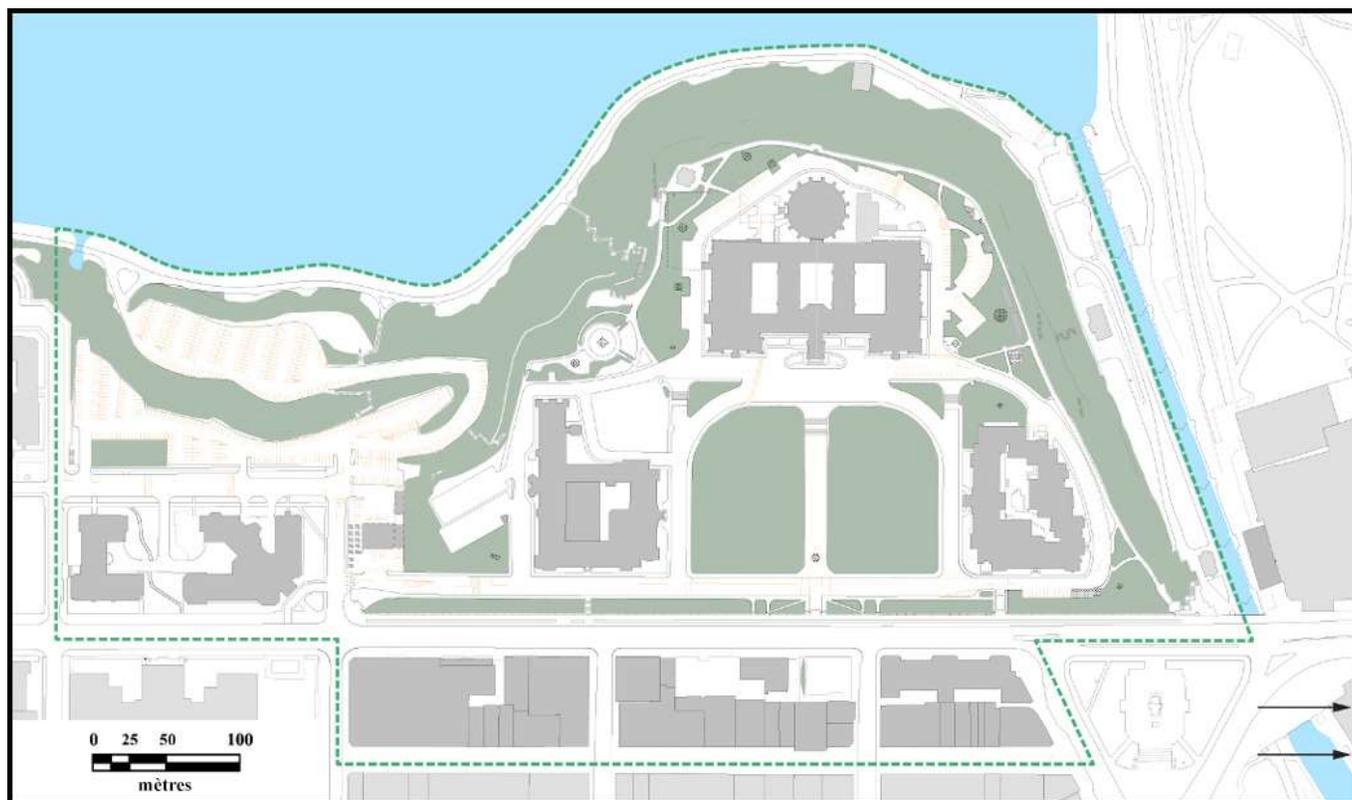
## **La Vision et le plan à long terme – périmètre**

La Cité parlementaire cernent tous les terrains au sud de la rivière des Outaouais et au nord de la rue Wellington, du canal Rideau à la rue Kent, et tous les terrains au nord de la rue Sparks et au sud de la rue Wellington, de la rue Elgin à la rue Bank. Le périmètre du campus est illustré à la [figure 3](#).

Pour les besoins de la planification, la VPLT (Vision et du plan à long terme) comprend aussi la Cité judiciaire et le site de Bibliothèques et Archives Canada, tous deux situés à l'ouest de la Cité parlementaire. Cette perspective de planification globale permet de s'assurer que les questions à court et à long terme aux fins du renouvellement des édifices patrimoniaux sont traitées d'une manière exhaustive et coordonnée.

La DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) est responsable de la Cité parlementaire, laquelle comprend 34 édifices appartenant à l'État et leurs terrains adjacents. De ce nombre, 28 sont des biens patrimoniaux désignés. Elle supervise également 15 édifices loués ainsi que des installations à vocation particulière (y compris certaines propriétés situées à l'extérieur de la Cité parlementaire), lesquels fournissent des fonctions de soutien pour le Parlement.

**Figure 3 – Périmètre de la Cité parlementaire**



## ► Description texte de la figure 3 – Périmètre de la Cité parlementaire

# Importance

La Cité parlementaire est le siège du régime parlementaire du Canada et un lieu de rassemblement symbolique pour les Canadiens, où se tiennent les activités d'expression de la démocratie et les célébrations nationales. La présence d'un escarpement naturel qui surplombe la rivière des Outaouais constitue un contraste frappant avec les magnifiques édifices situés autour d'un terrain gazonné. Bien que les édifices parlementaires comptent parmi les meilleurs complexes parlementaires néogothiques du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le riche symbolisme que représentent cette beauté brute et naturelle ainsi que le caractère officiel et solennel du Parlement est purement canadien.

Ouverts officiellement en 1866, soit l'année précédant la Confédération, les édifices du Parlement sont le lieu où se déroulent les activités parlementaires courantes du pays depuis 150 ans. Ils représentent tant l'histoire du pays que l'avenir de ce dernier, du fait des travaux permanents du Parlement, où sont prises les décisions qui touchent les vies des Canadiens et l'avenir du pays.

Il est donc essentiel de préserver et d'améliorer la Cité parlementaire pour les générations de Canadiens actuelles et futures, et de restaurer et de moderniser les édifices patrimoniaux et les terrains pour fournir au Parlement les locaux et les installations dont il a besoin pour fonctionner de manière ouverte et efficace en ce 21<sup>e</sup> siècle. La VPLT (Vision et du plan à long terme) est une stratégie complète qui permet de le réaliser.

Outre la préservation et la réhabilitation des édifices et des terrains de la Cité, les travaux envisagés dans la VPLT (Vision et du plan à long terme) apportent d'autres avantages importants :

- des systèmes éconergétiques et des caractéristiques durables ultramodernes réduisent l'empreinte du Parlement sur l'environnement
- une technologie moderne de communication permet aux parlementaires de mieux se connecter avec les Canadiens
- l'enrichissement des expériences des visiteurs approfondit notre compréhension de l'histoire et du régime parlementaire du Canada
- les éléments de sécurité améliorés apportent une sécurité accrue à une période où le contexte mondial est en évolution
- les partenariats avec le secteur privé et les établissements d'enseignement créent des milliers d'emplois, renforcent la capacité dans les métiers patrimoniaux et soutiennent le développement de technologies novatrices pour la restauration du patrimoine

Grâce aux travaux de la VPLT (Vision et du plan à long terme), la Cité parlementaire demeurera un symbole important du patrimoine canadien en plus d'être au cœur du système parlementaire d'un gouvernement capable de répondre aux demandes d'une nation croissante et dynamique, dans un monde en constante évolution.

## Réalisation du programme

La priorité absolue de la VPLT (Vision et du plan à long terme) est la restauration de la triade formée par l'édifice de l'Ouest, l'édifice du Centre et l'édifice de l'Est. Compte tenu de la nature et de la portée des travaux, les édifices doivent être libérés et réhabilités, ce qui entraîne une série de projets connexes pour faciliter la mise en œuvre de leur restauration.

## Ordonnancement des déménagements liés à la Vision et au plan à long terme

Cette tableau illustre la séquence entière des déménagements nécessaires pour libérer l'édifice du Centre et entamer les travaux de réhabilitation. La figure montre aussi les nombreux projets qui sont terminés (principalement au long de la rue Sparks), ceux qui sont en cours (l'édifice de l'Ouest, le Centre de conférences du gouvernement) ainsi que ceux qui sont prévus (l'édifice du Centre et l'édifice de l'Est). Les dates prévues des déménagements sont également indiquées.

				<b>Année de déménagement</b>
--	--	--	--	------------------------------

<b>Occupants ou fonctions déplacés de/du :</b>	<b>L'édifice de la Bravoure</b>	<b>au</b>	Centre Sun Life Financial (99, rue Bank et 50, rue O'Connor)	2006
		<b>à</b>	L'édifice C.-D.-Howe (240, rue Sparks)	2006
		<b>au</b>	119, rue Queen	2007
<b>L'édifice Wellington</b>	<b>L'édifice Wellington</b>	<b>au</b>	131, rue Queen	2008
		<b>au</b>	131, rue Queen	2010
		<b>au</b>	155, rue Queen	2010
		<b>à</b>	Un emplacement hors site	2010
		<b>à</b>	L'édifice de la Confédération	Sans mention
<b>L'édifice de l'Ouest</b>	<b>L'édifice de l'Ouest</b>	<b>au</b>	Centre de production alimentaire (hors site)	2009
		<b>au</b>	Centre de conférences du gouvernement	2010
		<b>au</b>	1, rue Rideau	2010
		<b>à</b>	L'édifice de la Bravoure (151, rue Sparks)	2010
<b>Centre de conférences du gouvernement</b>	<b>Centre de conférences du gouvernement</b>	<b>à</b>	L'édifice Sir-John-A.-Macdonald	2015

<b>Occupants ou fonctions déplacés de :</b>	<b>L'édifice du Centre</b>	<b>à</b>	L'édifice Wellington	2018
		<b>à</b>	L'édifice de l'Ouest	2018
		<b>au</b>	Centre de conférences du gouvernement	2018
		<b>au</b>	1, rue Rideau	2018
	<b>à</b>	Autre	2018	
<b>L'édifice de l'Est</b>	<b>à</b>	L'édifice Wellington	Sans mention	
	<b>à</b>	Autre	2028	

La mise en œuvre de la VPLT (Vision et du plan à long terme) est fondée sur des programmes quinquennaux continus. Ces cycles plus courts permettent d'établir un cadre structuré visant à travailler systématiquement à l'atteinte de la priorité à long terme et permettent une certaine souplesse pour s'adapter aux circonstances (p. ex. (par exemple) les priorités gouvernementales et parlementaires ainsi que la détérioration de l'état des immeubles). Ces cycles de cinq ans assurent également une précision accrue quant à la détermination des exigences fonctionnelles et à l'établissement du calendrier et des coûts des projets. Ils facilitent le renforcement de la gestion des projets et favorisent la responsabilité financière.

Pour mener à bien ces travaux complexes de grande envergure de façon coordonnée et intégrée, tout en veillant à ce que les édifices qui doivent être réhabilités demeurent sécuritaires et fonctionnels, la DGCP (Direction

générale de la Cité parlementaire) a mis en place quatre programmes interdépendants et étroitement liés :

- Programme des grands projets d'immobilisation (GPI)
- Programme de réfection
- Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices (EECE)
- Programme de planification

## **i** Éléments de réalisation du Programme de la Vision et du plan à long terme

Le **Programme de planification** met l'accent sur l'élaboration de plans directeurs stratégiques, de plans d'aménagement du secteur et d'études à l'appui qui orientent les décisions d'investissement ainsi que l'ordre de priorité des projets à réaliser. Il s'agit de faire en sorte que tous les travaux à venir dans la Cité parlementaire s'harmonisent avec la vision globale et les principes directeurs de la VPLT (Vision et du plan à long terme). L'équipe chargée de la planification fournit des plans directeurs et des études à l'appui du lancement de nouveaux projets et coordonne les projets en cours afin qu'ils convergent et qu'ils contribuent aux objectifs généraux de la VPLT (Vision et du plan à long terme). Une fois que les projets ont été déterminés et que la planification préliminaire des travaux est terminée, les projets sont transférés au Programme des grands projets d'immobilisation et au Programme de réfection.

Le **GPI (Grands projets d'immobilisations)** gère la construction primaire dans le cadre de projets de nouvelles constructions et de réhabilitation nécessaires à l'avancement de la priorité de restaurer les principaux édifices patrimoniaux (édifices de l'Ouest, du Centre et de l'Est). Il est également responsable de la réhabilitation, la construction

et l'aménagement de tous les édifices de la Cité parlementaire, et ce, pour les locaux provisoires, les locaux permanents, ainsi que les installations situées à l'extérieur de la Cité qui accueillent des fonctions de soutien au Parlement.

Le **Programme de réfection** porte sur des projets réalisés dans des édifices qui sont occupés et opérationnels, mais qui n'ont pas encore été entièrement réhabilités. Ces projets visent à préserver des édifices, à interrompre ou à réduire la détérioration continue, à effectuer les réparations urgentes et à éliminer les problèmes de santé et de sécurité. Il s'agit d'interventions permanentes destinées à assurer la viabilité des édifices de même qu'à réduire les coûts et la complexité de toute réfection future. Ces investissements protègent à la fois la valeur patrimoniale des édifices et le rôle important de ces derniers dans les activités actuelles et futures du Parlement. La restauration et la réhabilitation des terrains patrimoniaux de la Colline du Parlement, éléments importants de la vision et des principes directeurs de la VPLT (Vision et du plan à long terme), relèvent aussi du programme de réfection.

**L'EECE (Équipement et des éléments de connectivité des édifices)** comprend deux volets : la fourniture des accessoires, du mobilier et du matériel requis pour que les locaux soient pleinement fonctionnels et la modernisation des communications et de la technologie de l'information dans l'ensemble du campus. Les projets incluent des modifications importantes dans les deux centres de données centralisés, ainsi que des applications de services interreliés dans plus de 30 édifices du campus. Ces projets de technologie de l'information seront coordonnés et intégrés avec les projets de construction de la

VPLT (Vision et du plan à long terme) au fur et à mesure qu'on les entreprendra, afin d'assurer la réalisation efficace et économique de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices.

Au cœur de tous ces travaux est une équipe solide de la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) qui met à profit ses compétences et son expertise pour gérer plusieurs projets complexes simultanément. De plus, on fait appel, au besoin, à des tiers qui se spécialisent dans des secteurs comme la gestion de projet et de la construction, l'architecture et l'ingénierie, l'établissement des coûts, l'établissement des calendriers et le patrimoine pour s'assurer que les projets sont pris en charge par des personnes qui possèdent les compétences recherchées au moment voulu. Les partenariats clés avec le secteur privé et les établissements universitaires, de même que les relations avec des organismes internationaux œuvrant dans des domaines semblables, permettent à la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) d'intégrer les meilleures pratiques de l'industrie, de tirer profit des leçons apprises et de trouver des façons novatrices de relever les défis uniques associés à la restauration des édifices patrimoniaux. Ainsi, la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) est en mesure de réaliser des projets en temps opportun et de façon rentable, et de fournir au Parlement les installations et les services dont il a besoin pour fonctionner efficacement au 21<sup>e</sup> siècle.

L'unité fonctionnelle de la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) qui est responsable des immeubles en transition, qui œuvre au sein du Secteur des opérations et des installations, répond aux nouveaux besoins opérationnels liés aux grands projets d'immobilisation récemment achevés. L'unité supervise la transition du projet vers l'étape du fonctionnement, en s'assurant qu'elle se déroule sans heurts et que les besoins des clients sont satisfaits tout au long du cycle de vie des projets.

Outre l'équipe solide, la bonne gouvernance offre le cadre nécessaire à un processus de prise de décisions efficace. La DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) est continuellement à la recherche de façons d'améliorer l'intégration, d'optimiser l'utilisation des ressources, de se concentrer davantage sur le rendement et d'améliorer la collaboration. On procède actuellement à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de mesure du rendement visant à tirer parti des mesures en place en utilisant de nouveaux indicateurs de rendement clés plus significatifs. Grâce à ses normes rigoureuses en matière de rendement des programmes et à sa surveillance attentive des résultats et des dépenses, la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) s'assure que les fonds publics affectés à la mise en œuvre de la VPLT (Vision et du plan à long terme) sont utilisés de façon prudente et permettent d'atteindre les résultats escomptés par les Canadiens.

Trouver un équilibre entre la nécessité d'offrir un milieu de travail sain et sécuritaire pour les parlementaires tout en veillant à ce que le Parlement demeure ouvert et accessible pour les entreprises et les visiteurs devient de plus en plus difficile. L'évolution rapide des exigences en matière de sécurité influence les changements technologiques et opérationnels et les modifications aux infrastructures. La DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) travaille en étroite collaboration avec les partenaires parlementaires et le nouveau Service de protection parlementaire pour s'assurer que les nouveaux besoins en matière de sécurité sont harmonisés avec les projets actuels et futurs liés à la VPLT (Vision et du plan à long terme).

En 2017, le Canada célébrera le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, et la Cité parlementaire sera le centre de grandes célébrations nationales. La DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) travaille en étroite collaboration avec les partenaires parlementaires et d'autres parties

prenantes comme Patrimoine canadien, la Commission de la capitale nationale et la Ville d'Ottawa pour s'assurer que les Canadiens et les visiteurs vivront une expérience positive sur la Colline. Même si les projets continueront à avancer, les activités de construction externe seront ralenties afin de minimiser leurs effets sur les célébrations.

## Progrès réalisés

De grands progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de la VPLT (Vision et du plan à long terme), avec la réalisation de plus de 200 projets. Depuis 2007, 21 grands projets de construction consécutifs ont vu le jour en respectant les délais, le budget et la portée, et des économies financières et un gain de temps non négligeables pour beaucoup d'entre eux. À la fin de l'exercice financier, 2 167,0 millions de dollars avaient été investis dans la restauration et la modernisation de la Cité parlementaire du Canada, afin que les immeubles aient des structures résistantes, qu'ils soient durables sur le plan de l'environnement et qu'ils soient plus sécuritaires et plus fonctionnels pour un Parlement du 21<sup>e</sup> siècle.

Ces investissements permettent de réaliser les projets selon le calendrier et le budget établis. La portée des travaux incluait :

- la création d'un grand nombre de locaux provisoires pour reloger les parlementaires, le personnel et les fonctions de soutien et pour que les immeubles soient vidés en vue de la réhabilitation
- la réhabilitation totale de quatre édifices importants du Parlement (Bibliothèque du Parlement, l'édifice de La Bravoure, l'édifice Sir-John-A.-Macdonald et l'édifice Wellington), et la réhabilitation complète de deux autres édifices (l'édifice de l'Ouest et le Centre de conférences du gouvernement) qui est en cours

- la construction (en cours ou terminée) de trois nouvelles installations (le centre de production alimentaire, l'annexe de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald et le Centre d'accueil des visiteurs – phase 1)
- des réparations urgentes et la réalisation de projets de santé et de sécurité pour les édifices qui ne sont pas encore réhabilités
- la modernisation de la TI (technologie de l'information) et de la technologie des communications dans les immeubles réhabilités et dans l'ensemble de la Cité parlementaire

Le calendrier suivant présente les dates d'achèvement des projets passés, actuels et futurs de 2006 à 2028 ([figure 5](#)). Des renseignements supplémentaires sur la VPLT (Vision et du plan à long terme) à propos des projets terminés ainsi que des priorités actuelles et futures figurent également sur la carte illustrée de la Cité parlementaire.

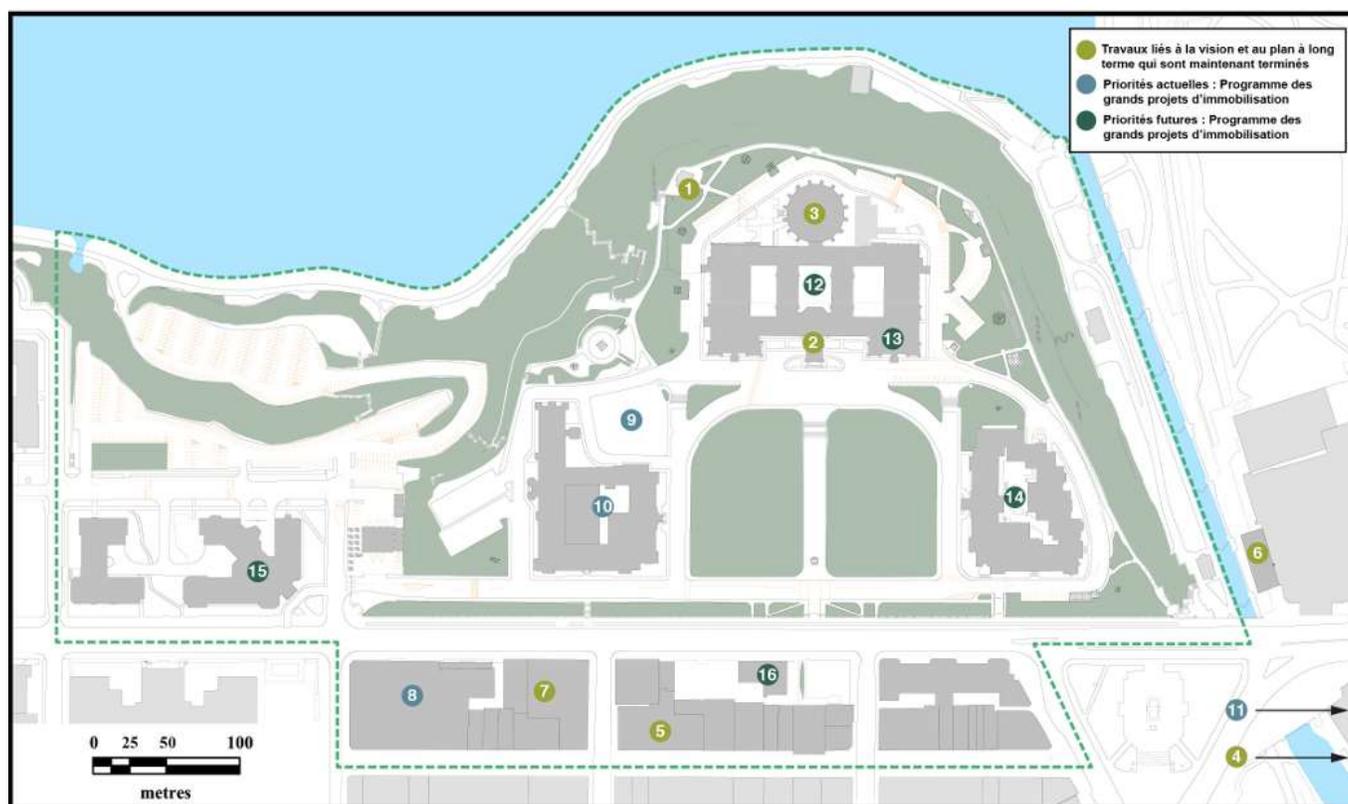
## Figure 5 – Échéancier pour l'achèvement des travaux de construction

Année	Jalons
2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin des travaux à la Bibliothèque du Parlement</li> </ul>
2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin des travaux à l'édifice de la Bravoure</li> <li>• Fin des travaux au Centre de production alimentaire</li> <li>• Fin des travaux dans les salles de réunion de l'édifice du canal Rideau</li> </ul>
2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin des travaux à l'édifice Sir-John-A-Macdonald</li> </ul>
2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin des travaux à l'édifice Wellington</li> </ul>
2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin des travaux à l'édifice de l'Ouest</li> <li>• Fin des travaux au Centre d'accueil des visiteurs – phase 1</li> </ul>

<b>2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin des travaux au Centre de conférences du gouvernement</li> </ul>
<b>2028</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin des travaux à l'édifice du Centre</li> <li>• Fin des travaux au Centre d'accueil des visiteurs – phases 2 et 3</li> </ul>

**i Remarque** : Toutes les dates futures pourraient changer.

**Figure 6 – Projets terminés, priorités actuelles, priorités futures**



► Description texte de la figure 6 – Projets terminés, priorités actuelles, priorités futures

**i Remarque** : Toutes les dates futures pourraient changer.

← Page précédente

Table des matières

Page suivante →



[Canada.ca](#) > [Culture, histoire et sport](#) > [Lieux et attraits culturels](#)

- > [Lieux et attraits dans la capitale du Canada](#) > [Colline du Parlement](#) > [Cité parlementaire du Canada](#)
- > [Projets de restauration, de renouvellement et de modernisation](#)
- > [La vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016](#)

# Bilan de l'année – La Vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016

[← Page précédente](#)[Table des matières](#)[Page suivante →](#)

## Sur cette page

- [Rendement financier du programme](#)
- [Programme des grands projets d'immobilisation](#)
- [Programme de réfection](#)
- [Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices](#)
- [Programme de planification](#)
- [Évaluations annuelles et trimestrielles du respect du calendrier, du budget et de la portée](#)
- [Autres résultats de rendement](#)
- [Risque et mesures de contingence](#)
- [Avantages du programme](#)

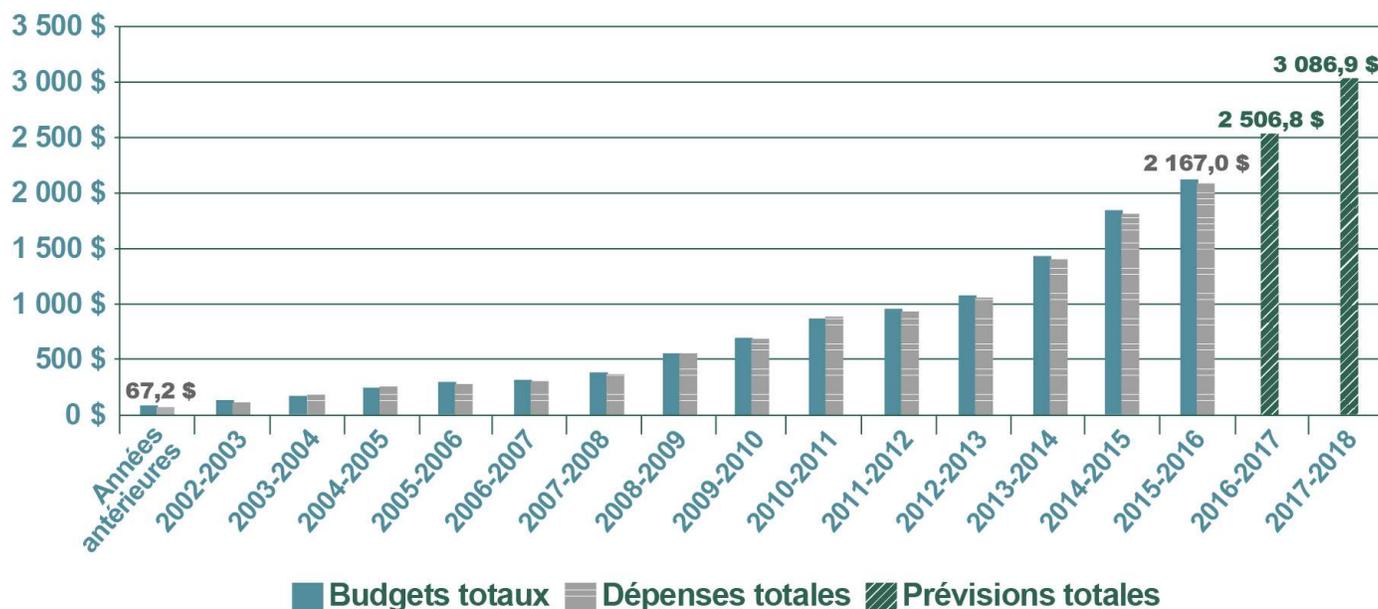
## Rendement financier du programme

Au cours de l'exercice financier de 2015 à 2016, la Vision et le plan à long terme (VPLT) et la planification des futurs projets ont bien avancé.

Le total des dépenses de la VPLT (Vision et du plan à long terme) au cours de l'exercice de 2015 à 2016 s'élève à 387,8 millions de dollars ce qui porte le total des dépenses du programme à 2 167,0 millions de dollars au 31 mars 2016, comme le montre la [figure 7](#). Globalement, l'augmentation des dépenses au cours de l'exercice financier précédent

reflète la maturité croissante du programme de la VPLT (Vision et du plan à long terme) et la concentration de grands travaux de réhabilitation et de construction en cours. Pour plusieurs de ces projets, nous en sommes au plus fort des travaux. Les budgets et dépenses globaux sont montrés à la [figure 8](#).

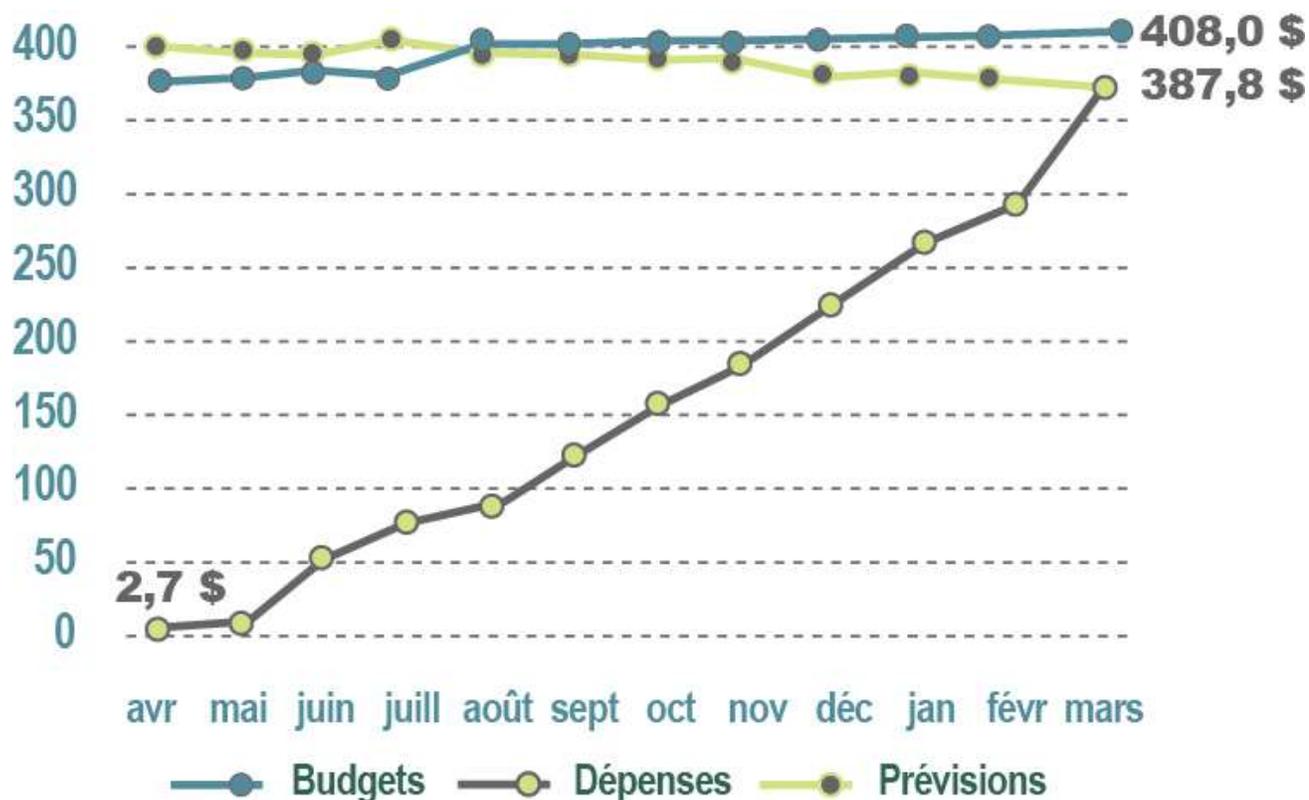
**Figure 7 – Dépenses, prévisions et budgets cumulés liés à la Vision et au plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)**



► Tableau équivalent de la figure 7 – Dépenses, prévisions et budgets cumulés liés à la Vision et au plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

**i Remarque :** Toutes les prévisions concernent des projets actuellement approuvés et peuvent faire l'objet de modifications.

**Figure 8 – Situation financière mensuelle de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)**

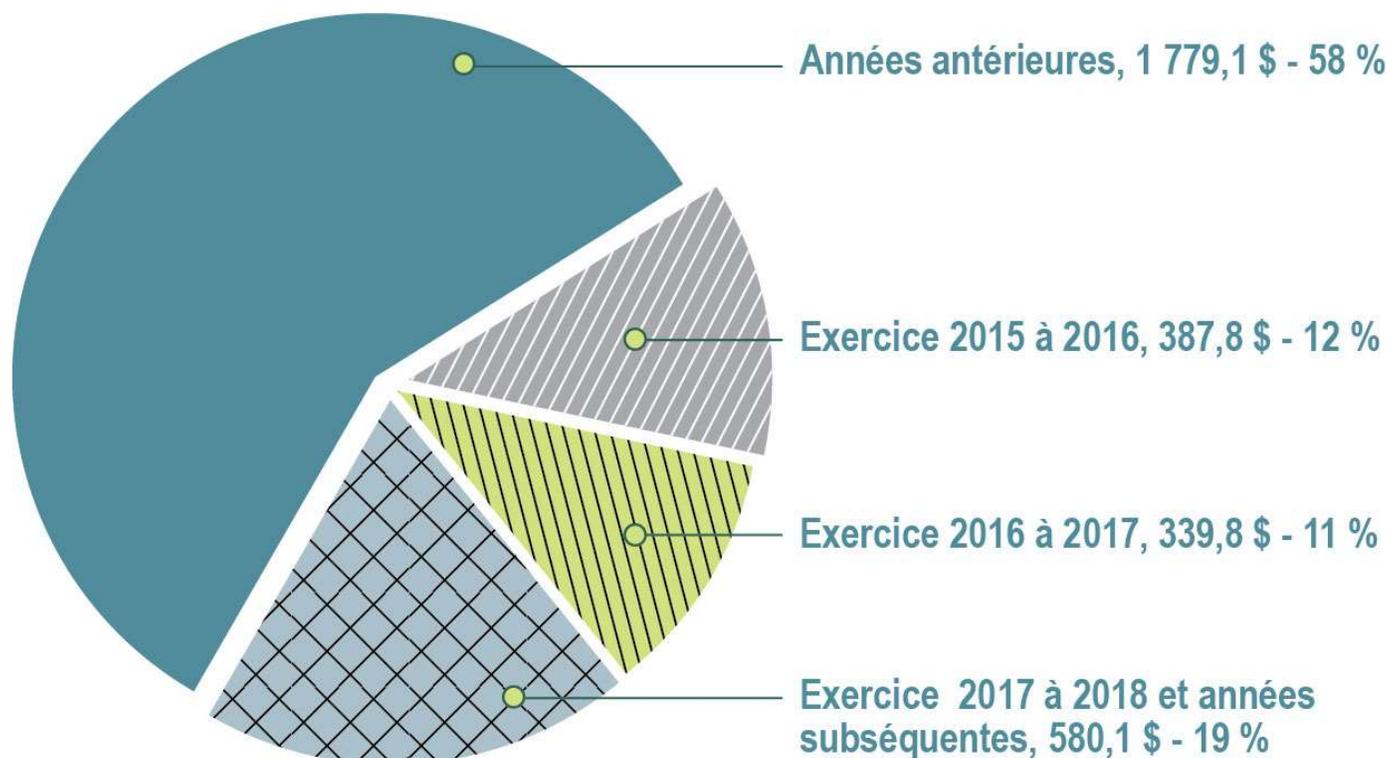


► Tableau équivalent de la figure 8 – Situation financière mensuelle de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

**i Remarque :** Toutes les prévisions concernent des projets actuellement approuvés et peuvent faire l'objet de modifications.

La ventilation des dépenses des exercices financiers passés, actuels et futurs est donnée à [figure 9](#).

## Figure 9 – Flux de trésorerie lié à la Vision et au plan à long terme (en millions de dollars)

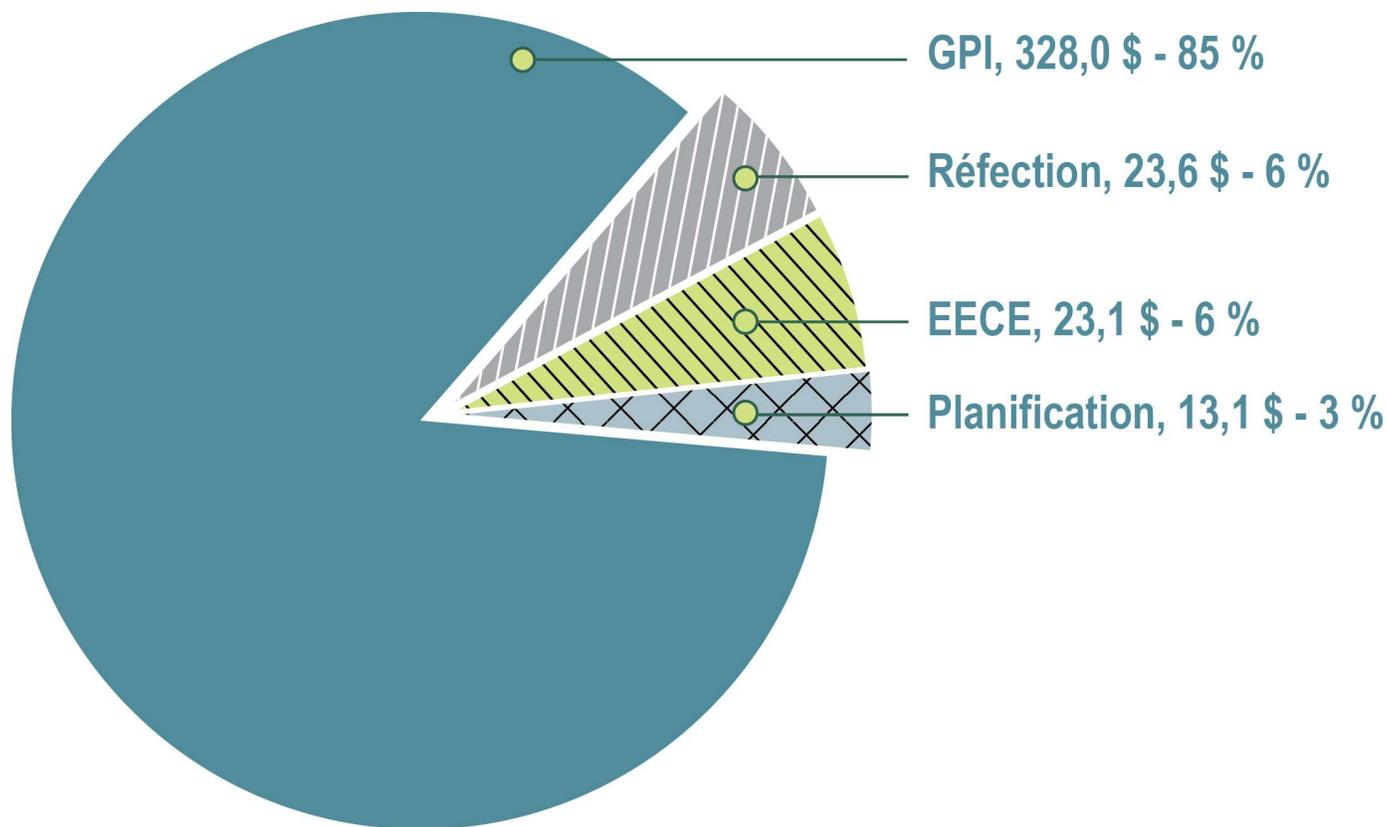


► Tableau équivalent de la figure 9 – Flux de trésorerie lié à la Vision et au plan à long terme (en millions de dollars)

**Remarque :** Toutes les prévisions concernent des projets actuellement approuvés et peuvent faire l'objet de modifications.

Les dépenses liées à chacun des quatre programmes sont indiquées à la [figure 10](#). La ventilation des dépenses des programmes est semblable à celle de l'exercice financier passé. Au cours de l'exercice financier de 2015 à 2016, le Programme des grands projets d'immobilisation (GPI) a représenté 84,5 % du total des dépenses de la VPLT (Vision et du plan à long terme), suivi par le Programme de réfection (6,1 %), le Programme de l'Équipement et des éléments de connectivité des édifices (EECE) (6,0 %) et le Programme de planification (3,4 %).

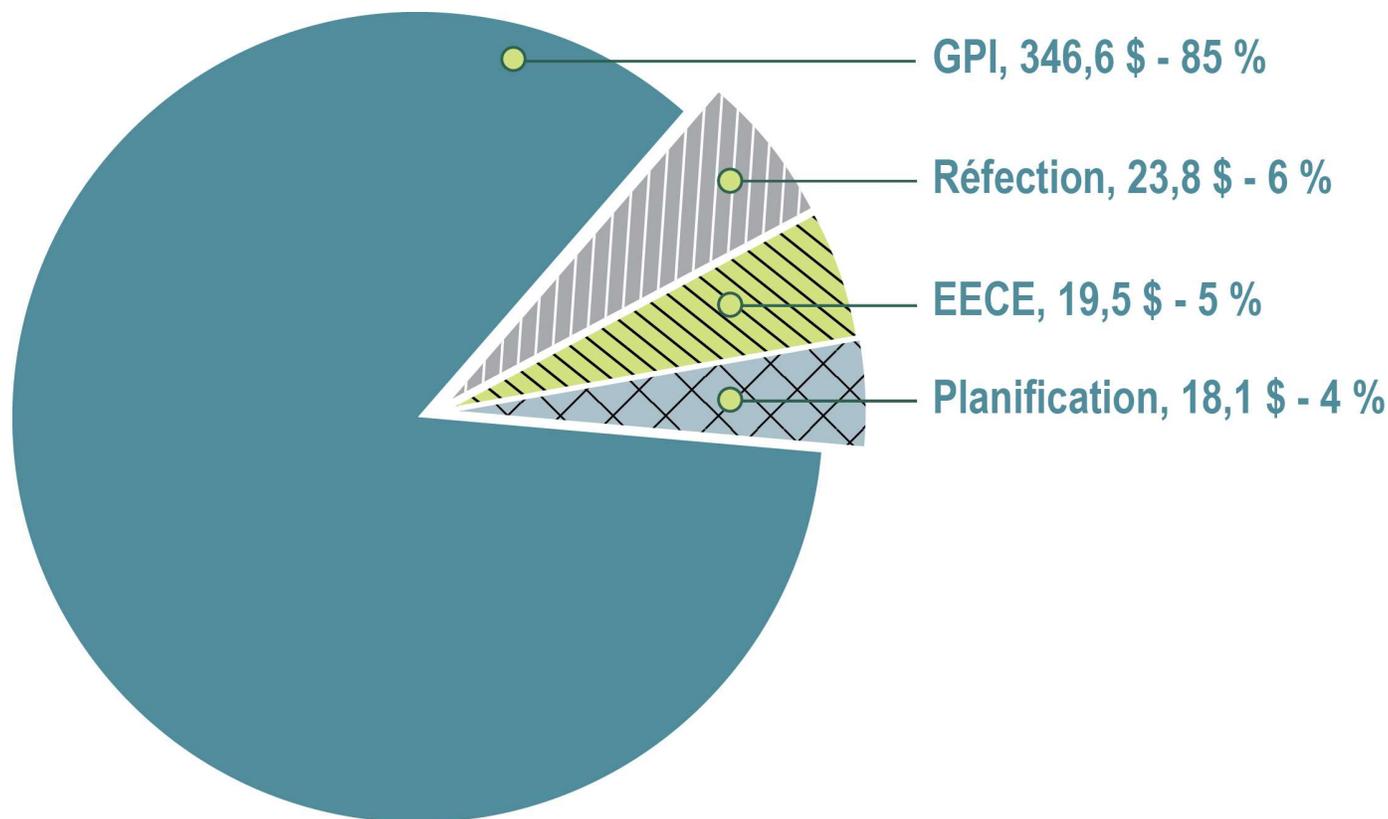
## Figure 10 – Total des dépenses liées à la Vision et au plan à long terme réparti par programme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)



► Tableau équivalent de la figure 10 – Total des dépenses liées à la Vision et au plan à long terme réparti par programme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

Les budgets des quatre programmes sont fournis à la [figure 11](#) pour permettre une comparaison entre les budgets et les dépenses.

## Figure 11 – Budget total lié à la Vision et au plan à long terme réparti par programme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

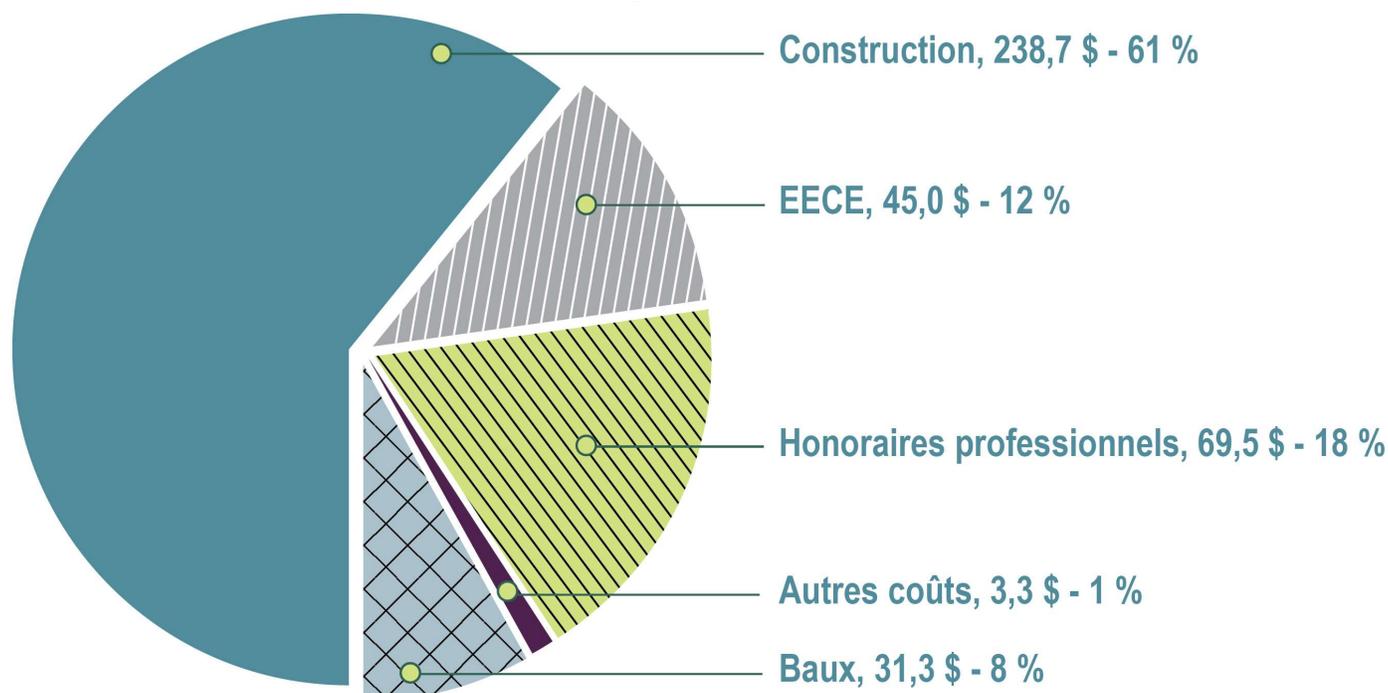


► Tableau équivalent de la figure 11 – Budget total lié à la Vision et au plan à long terme réparti par programme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

L'analyse de toutes les dépenses liées à la VPLT (Vision et du plan à long terme), par catégorie de coûts, pour l'exercice de 2015 à 2016 indique, comme le montre la [figure 12](#), que les plus importantes sources de coûts pour la VPLT (Vision et du plan à long terme) sont la construction (61,6 % des dépenses totales) et les honoraires professionnels (17,9 %). Les honoraires professionnels comprennent les dépenses des tiers dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie, de la gestion de la construction, de la gestion de projets, de l'analyse fonctionnelle, de l'établissement des coûts et des échéanciers, et de la conservation et préservation du patrimoine.

## Figure 12 – Total des dépenses liées à la Vision et au plan à long terme réparti par catégorie – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

À l'avenir, les dépenses globales de la VPLT (Vision et du plan à long terme) devraient augmenter avec l'avancement de projets tels que la réhabilitation de l'édifice de l'Ouest et les locaux provisoires du Sénat (Centre de conférences du gouvernement) et avec la mise en œuvre du prochain cycle de projets du programme.



► Tableau équivalent de la figure 12 – Total des dépenses liées à la Vision et au plan à long terme réparti par catégorie – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

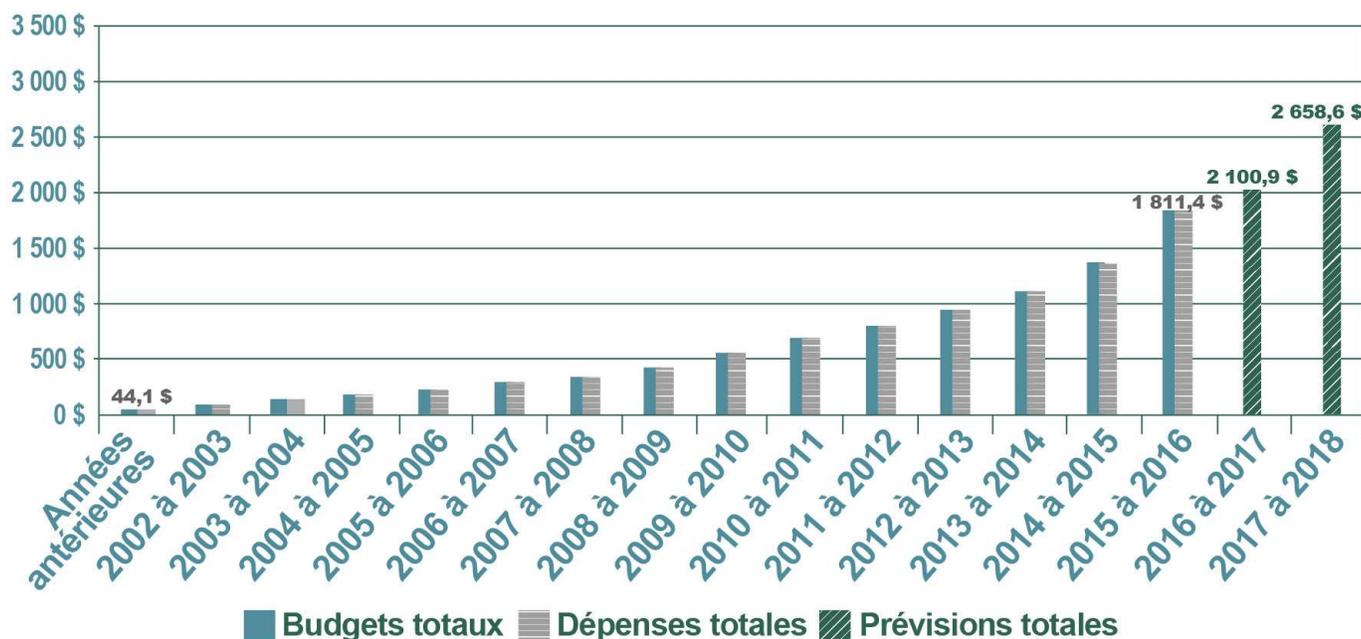
## Programme des grands projets d'immobilisation

Au cours de l'exercice de 2015 à 2016, les dépenses liées au Programme des grands projets d'immobilisation se sont élevées à 328,0 millions de dollars et sont donc en hausse par rapport aux dépenses de l'exercice financier précédent, comme le montre la [figure 13](#). Cette hausse correspond aux travaux de construction qui prennent de l'ampleur au fur et à mesure que les projets avancent.

Tous les projets du Programme des grands projets d'immobilisation se sont déroulés dans le respect du calendrier, du budget et de la portée.

On s'attend à ce que les dépenses annuelles totales de ce programme augmentent au cours des prochaines années, car des projets de construction sont actuellement réalisés en prévision du projet de réhabilitation de l'édifice du Centre et qu'un programme de travaux « continu » est prévu.

## Figure 13 – Prévisions, dépenses et budgets cumulés liés au Programme des grands projets d'immobilisation de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)



► Tableau équivalent de la figure 13 – Prévisions, dépenses et budgets cumulés liés au Programme des grands projets d'immobilisation de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

**i Remarque :** Toutes les prévisions concernent des projets actuellement approuvés et peuvent faire l'objet de modifications.

### Réalisations dans le cadre du Programme des grands projets d'immobilisation – exercice de 2015 à 2016

Pour consulter la description détaillée des principaux projets du Programme des grands projets d'immobilisation, se reporter aux annexes.

**Rénovation de l'édifice Wellington** – Au 31 mars 2016, ce projet était substantiellement complété. L'enveloppe de bâtiment, les travaux d'aménagement paysager et l'aménagement des locaux à bureaux ont été achevés, et l'installation de l'équipement et des éléments de connectivité se sont poursuivis avec la livraison et l'installation de tout le mobilier de bureau. La mise en service des systèmes de bâtiment ainsi que l'installation du câblage informatique et du matériel lié au réseau multimédia et aux technologies de communication sont en voie d'achèvement.

**Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest** – Au 31 mars 2016, le projet était terminé à 72 %, et ce, dans le respect du calendrier. Les travaux de mise à niveau de la structure intérieure, y compris la résistance aux séismes, ont été achevés, et les travaux de construction des structures de la cour Nord ont progressé. Les travaux d'excavation sont terminés pour le nouveau bâtiment intercalaire dans la cour qui sera utilisé comme Chambre des communes provisoire, et la construction de ce bâtiment a progressé. La conception des plans et les maquettes sont terminées pour le toit de verre du bâtiment intercalaire, et les travaux de réhabilitation sur la maçonnerie extérieure et le toit existant ont bien avancé. L'installation des systèmes mécaniques et électriques a aussi progressé.

**Centre d'accueil des visiteurs – phase 1** – Au 31 mars 2016, ce projet était terminé à 54 %, et ce, dans le respect du calendrier. La conception des plans et les travaux d'excavation sont terminés, et la construction de la structure en béton est en cours.

**Locaux provisoires du Sénat (Centre de conférences du gouvernement)** – Au 31 mars 2016, ce projet était terminé à 31 % et en avance de 3 % par rapport au calendrier. La conception globale de l'édifice était terminée et la majorité des dossiers d'appels d'offres pour la construction étaient attribués, y compris les principaux appels d'offres pour les systèmes mécaniques et électriques des bâtiments.

**Réhabilitation des murs extérieurs de l'aile de 1867 de l'édifice de l'Est** – Un examen est en cours pour revoir la mise en œuvre progressive de l'édifice de l'Est afin de chercher des occasions d'en accélérer la réhabilitation.

**Système d'alimentation de secours de la Colline du Parlement** – Au 31 mars 2016, ce projet était terminé à 37 % et en avance de 3 % par rapport au calendrier; il vise à accroître la capacité du système d'alimentation de secours sur la Colline du Parlement pour répondre aux exigences de sécurité des personnes, aux exigences opérationnelles du client et aux exigences qui concernent l'immeuble de base dans l'édifice de l'Ouest et le Centre d'accueil des visiteurs – phase 1. Un générateur temporaire a été installé, et les travaux d'excavation profonde pour le réservoir d'entreposage de carburant sont en cours.

**Installation de palissades de sécurité et d'un appareillage de protection en surplomb** – Au 31 mars 2016, ce projet visant à installer des palissades de sécurité et un appareillage de protection en surplomb autour de l'édifice de la Confédération et à

déplacer le terrain de jeux adjacent à la garderie était terminé à 100 % pour ce qui est de la construction, et ce, dans le respect du calendrier.

**Planification préalable de la réhabilitation de l'édifice du Centre** – Au 31 mars 2016, le processus d'approvisionnement pour les services de conception (c.-à-d. (c'est-à-dire) architecture et ingénierie) et de gestion de la construction a bien avancé. Les exigences du projet ont continué d'être peaufinées, et les rapports justificatifs et les projets ont été définis. Grâce à la technologie de modélisation des données du bâtiment (MDB), des progrès importants ont été réalisés dans l'élaboration d'un modèle reflétant la structure et l'état actuel de l'édifice.

## **Cibles du Programme des grands projets d'immobilisation – exercice de 2016 à 2017**

**Rénovation de l'édifice Wellington** – Le client aura emménagé et l'édifice sera occupé et pleinement opérationnel au plus tard à l'automne 2016.

**Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest** – Les travaux de construction du bâtiment intercalaire dans la cour et des structures de la cour Nord seront achevés, et l'installation du toit de verre sera entamée. Les travaux de réhabilitation sur le toit et la maçonnerie extérieure seront également achevés, et des fenêtres nouvelles et restaurées seront installées. La fin des travaux de construction est prévue pour 2017 et le projet devrait être achevé à environ 87 % d'ici le 31 mars 2017.

**Centre d'accueil des visiteurs – phase 1** – La structure de béton sera achevée à l'été 2016 et l'installation des systèmes mécaniques et électriques débutera. La fin des travaux de construction est prévue pour 2017 et le projet devrait être achevé à environ 82 % d'ici le 31 mars 2017.

**Locaux provisoires du Sénat (Centre de conférences du gouvernement)** – Les derniers contrats visant la conception de l'édifice seront attribués et la réhabilitation de la maçonnerie du revêtement extérieur patrimonial sera terminée. L'excavation et les fondations de l'annexe Est seront terminées, y compris la nouvelle installation de chargement et l'escalier extérieur de l'édifice de l'entrée principale. La structure d'acier pour la nouvelle chambre du Sénat et les salles de comités ainsi que les nouvelles dalles de béton de l'escalier extérieur de l'édifice de l'entrée principal, y compris les dalles intercalaires seront terminées. L'importante réhabilitation du plâtre patrimonial du

plafond et l'installation des systèmes mécaniques et électriques débiteront. La fin des travaux de construction est prévue pour 2018 et le projet devrait être achevé à environ 48 % d'ici le 31 mars 2017.

### **Réhabilitation des murs extérieurs de l'aile de 1867 de l'édifice de l'Est –**

L'élaboration d'une nouvelle approche relativement à l'exécution de la réhabilitation de l'édifice de l'Est est prévue pour le 31 mars 2017.

**Système d'alimentation de secours de la Colline du Parlement** – L'excavation sera terminée et les génératrices principales seront acquises et installées à l'été 2016. La mise en service est prévue pour l'automne 2016, afin de permettre l'exécution des travaux de l'édifice de l'Ouest et de la phase 1 du Centre d'accueil des visiteurs. La fin des travaux de construction est prévue pour 2017.

**Édifice du Centre – planification de la conception préalable** – Plusieurs études de faisabilité et plans seront créés ou parachevés, tandis que débutera le travail préliminaire sur les projets de soutien. Le processus d'approvisionnement sera terminé et les contrats visant l'architecture, le génie et les services de gestion de la construction seront attribués. Le modèle élaboré grâce à la technologie MDB (Modélisation des données du bâtiment) sera terminé.

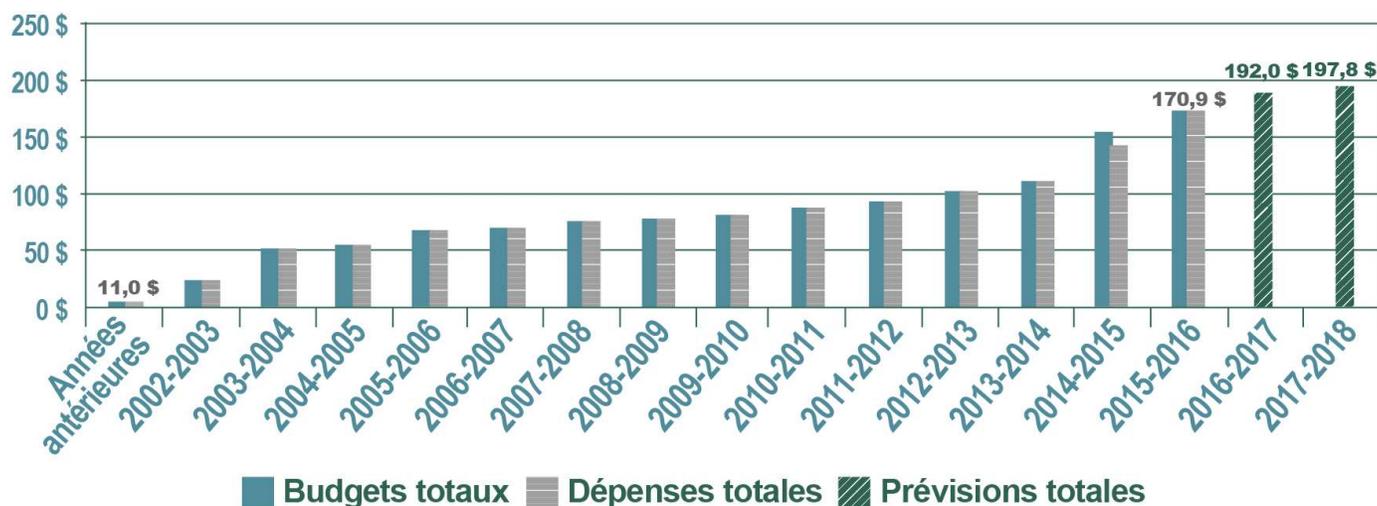
## **Programme de réfection**

Au cours de l'exercice de 2015 à 2016, les dépenses liées aux projets de réfection se sont élevées à 23,6 millions de dollars et sont donc en hausse par rapport aux dépenses de l'exercice précédent, comme le montre la [figure 14](#). Cette augmentation reflète l'achèvement prévu de tous les projets en cours au prochain exercice financier.

Au cours de l'exercice de 2015 à 2016, tous les projets de réfection se sont déroulés dans le respect du calendrier, du budget et de la portée, à l'exception du projet de réhabilitation de l'infrastructure de la pente Ouest, lequel a été retardé à la suite d'une décision de reporter l'achèvement au printemps et à l'été 2016 afin d'éviter les conditions hivernales.

Le total des dépenses annuelles du Programme de réfection devrait demeurer stable au cours des prochaines années avec la mise en œuvre prévue du prochain programme de travaux.

**Figure 14 – Prévisions, dépenses et budgets cumulés liés au Programme de réfection de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)**



► Tableau équivalent de la figure 14 – Prévisions, dépenses et budgets cumulés liés au Programme de réfection de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

**Remarque :** Toutes les prévisions concernent des projets actuellement approuvés et peuvent faire l'objet de modifications.

## Réalisations dans le cadre du Programme de réfection – exercice de 2015 à 2016

**Édifice du Centre – aménagement de la Chambre des communes** – Au 31 mars 2016, les travaux de construction de ce projet en vue d'accueillir 30 nouveaux députés, conformément à la *Loi sur la représentation équitable* étaient terminés à 100 %, et ce, dans le respect du calendrier et à temps pour l'élection générale du pays.

**Édifice du Centre – vitraux de la chambre** – Au 31 mars 2016, les travaux de construction de ce projet consistant à enlever, démonter et à préserver six vitraux patrimoniaux de la Chambre des communes étaient terminés à 100 %, et ce, dans le respect du calendrier.

**Édifice de la Confédération – modernisation du système à haute et à basse tension** – Au 31 mars 2016, les travaux de construction effectués dans le cadre de ce projet visant à moderniser les composantes du système électrique de l'édifice, afin de

garantir que l'édifice reste sécuritaire et en bon état de service, étaient terminés à 100 %, et ce, dans le respect du calendrier.

**Réhabilitation de l'infrastructure de la pente Ouest** – Au 31 mars 2016, ce projet consistant à réhabiliter les éléments structuraux de la pente Ouest, dont l'escalier, l'égout pluvial, le belvédère Victoria et autres travaux, était terminé à 98 %.

L'achèvement de ce projet a été reporté afin d'éviter les conditions hivernales et de permettre de pallier aux lacunes au printemps et à l'été 2016.

**Édifice du Centre – réhabilitation de l'enveloppe des pavillons des terrasses de l'Est et de l'Ouest** – Au 31 mars 2016, ce projet consistant à réhabiliter l'enveloppe (dont la maçonnerie et le toit), à stabiliser les fenêtres et à effectuer une mise à niveau partielle de la résistance aux séismes était terminé à 90 % et était en avance par rapport au calendrier. Les travaux de réhabilitation se sont poursuivis au pavillon de l'Est, où des progrès importants ont été enregistrés en ce qui concerne le toit, les tourelles et la maçonnerie de l'enveloppe extérieure.

**Édifice du Centre – réhabilitation de l'enveloppe des tours de ventilation** –

Au 31 mars 2016, ce projet consistant à réhabiliter l'enveloppe des tours du Sénat et de la Chambre des communes (dont la maçonnerie, le toit, les fenêtres et les louveres) et à effectuer toutes les améliorations parasismiques était terminé à 80 % et était en avance par rapport au calendrier. La réhabilitation de la tour du Sénat et les améliorations parasismiques étaient terminées et les travaux se sont poursuivis sur la tour de la Chambre des communes.

**Édifice de la Confédération – stabilisation des cadres de fenêtres et réhabilitation des châssis de fenêtres** – Au 31 mars 2016, ce projet consistant à réhabiliter

1664 châssis de fenêtre originaux en voie de détérioration (cadres intérieurs qui maintiennent les carreaux de fenêtre en place) dans 447 unités de fenêtres originales, afin d'empêcher l'infiltration d'eau et les dommages connexes, était terminé à 80 %, et ce, dans le respect du calendrier.

**Réhabilitation du mur du périmètre Nord – terrains de la Colline du Parlement** –

Au 31 mars 2016, ce projet consistant à réhabiliter la maçonnerie du mur du périmètre Nord, la clôture de fer et le sentier était terminé à 89 %, et ce, dans le respect du calendrier.

## **Cibles du Programme de réfection – exercice de 2016 à 2017**

**Réhabilitation de l'infrastructure de la pente Ouest** – Ce projet sera achevé et les lacunes seront réglées et corrigées. La fin des travaux de construction est prévue pour 2016.

**Édifice du Centre – réhabilitation de l'enveloppe des pavillons des terrasses de l'Est et de l'Ouest** – La réhabilitation du toit et des murs en maçonnerie du pavillon de l'Est sera achevée et la fin des travaux de construction est prévue pour 2016.

**Édifice du Centre – réhabilitation de l'enveloppe des tours de ventilation** – Les travaux sur la tour de la Chambre des communes seront achevés et la fin des travaux de construction est prévue pour 2016.

**Édifice de la Confédération – stabilisation des cadres de fenêtres et réhabilitation des châssis de fenêtres** – Tous les châssis seront réhabilités et tous les carreaux de fenêtres seront réparés et installés. La fin des travaux de construction est prévue pour 2016.

**Réhabilitation du mur du périmètre Nord – terrains de la Colline du Parlement** – La maçonnerie du mur sera terminée, la ferronnerie décorative sera réhabilitée et un sentier en roches calcaires sera créé. La fin des travaux de construction est prévue pour 2016.

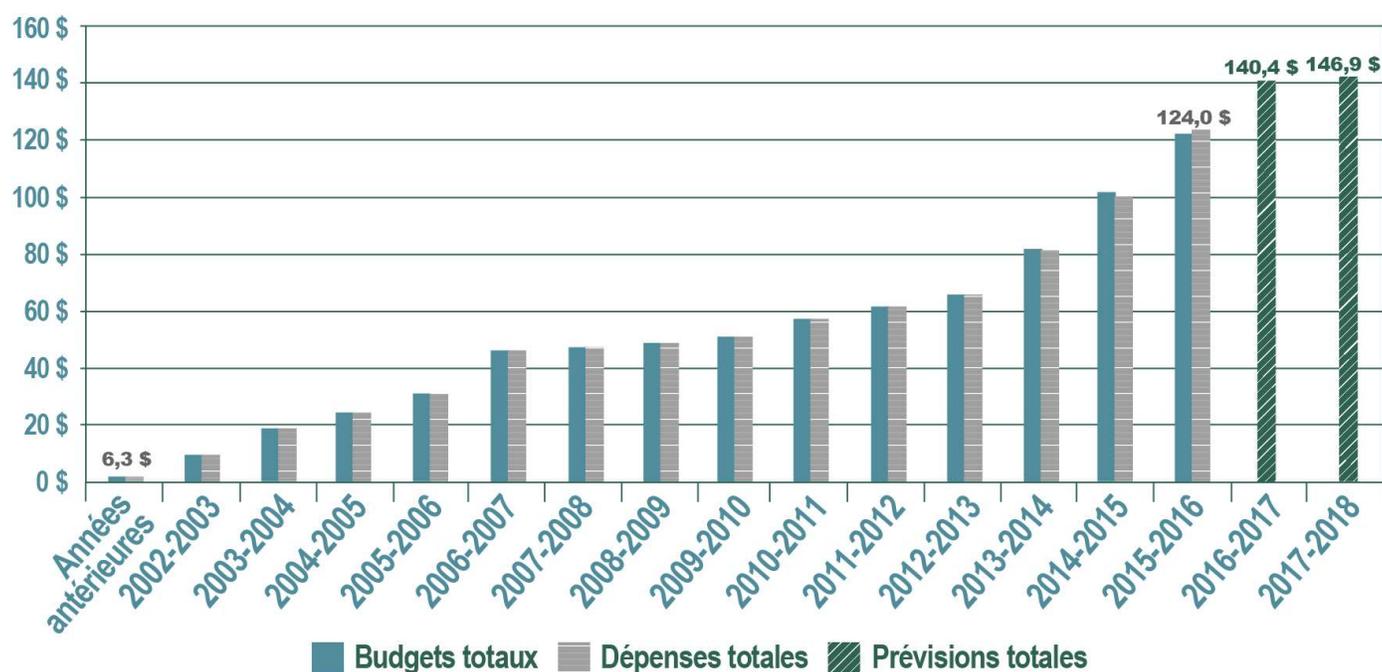
## **Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices**

Au cours de l'exercice de 2015 à 2016, les dépenses liées aux projets de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices (EECE) se sont élevées à 23,1 millions de dollars et sont donc en hausse par rapport aux dépenses de l'exercice précédent, comme le montre la [figure 15](#). Cette hausse correspond aux travaux de construction qui prennent de l'ampleur.

Au cours de l'exercice 2015-2016, tous les projets relatifs à l'EECE (Équipement et des éléments de connectivité des édifices) ont été réalisés dans le respect du calendrier, du budget et de la portée. Tous les projets ont respecté l'approbation de projets et le pouvoir de dépenser; toutefois, les dépenses annuelles du programme ont augmenté en raison de deux nouveaux projets.

Le total des dépenses annuelles liées à l'EECE (Équipement et des éléments de connectivité des édifices) devrait augmenter au cours des prochaines années avec l'achèvement des projets actuellement en cours et la mise en œuvre du prochain cycle de projets du programme.

**Figure 15 – Prévisions, dépenses et budgets cumulés liés au Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)**



► Tableau équivalent de la figure 15 – Prévisions, dépenses et budgets cumulés liés au Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

**Remarque :** Toutes les prévisions concernent des projets actuellement approuvés et peuvent faire l'objet de modifications.

## Réalisations dans le cadre du Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices – exercice de 2015 à 2016

**Réseau sans fil** – Au 31 mars 2016, ce projet de connectivité visant à mettre à niveau et à moderniser la communication en installant un réseau Wi-Fi dans l'ensemble de la Cité parlementaire était terminé à 85 %, et ce, dans le respect du calendrier. Les travaux

d'aménagement de soutien (dont les mises à niveau des systèmes électriques, des systèmes de refroidissement et des conduits) ont été achevés dans la plupart des immeubles pour appuyer l'installation et l'utilisation de l'équipement.

**Système radio à commutation automatique de canaux** – Au 31 mars 2016, ce projet visant à mettre à niveau et à améliorer les capacités du système de radiocommunications existant était terminé à 96 %, et ce, dans le respect du calendrier. Les derniers essais ont été effectués et le nouveau système radio à commutation automatique de canaux a été installé et mis en service dans l'ensemble de la Cité parlementaire. Le nouveau système est maintenant en service et la mise hors service de l'ancien système va bon train.

**Mise à niveau du système de sécurité intégré** – Au 31 mars 2016, ce projet visant à répondre aux exigences croissantes liées à la sécurité au sein de la Cité parlementaire était terminé à 75 %, et ce, dans le respect du calendrier.

**Mise à niveau de l'infrastructure du réseau central** – Au 31 mars 2016, ce projet de connectivité visant à mettre à niveau et à moderniser le réseau informatique ainsi qu'à mettre en place des technologies Internet de pointe dans l'ensemble de la Cité parlementaire était terminé à 85 %, et ce, dans le respect du calendrier. Les salles de télécommunications ont été converties en fonction de la nouvelle technologie et les mises à niveau des installations d'entreposage de données sont en cours.

**Connectivité des voies d'accès de la Colline du Parlement** – Au 31 mars 2016, ce projet visant à installer des chemins de câblage parallèles sur la Colline du Parlement afin de prévenir toute interruption à la connectivité dans la Cité était terminé à 83 %, et ce, dans le respect du calendrier. La planification de la voie d'accès permanente à l'ouest a progressé de façon considérable.

**Infrastructure du réseau de prochaine génération – téléphonie** – Au 31 mars 2016, ce projet visant à passer d'une téléphonie à ligne terrestre traditionnelle à une téléphonie de voix sur le protocole Internet (VoIP) était terminé à 25 %, et ce, dans le respect du calendrier.

**Mise à niveau du module de commande et de diffusion principal** – Au 31 mars 2016, ce projet visant à moderniser le réseau de diffusion audio et vidéo et les installations du module de commande principal au sein de la Cité parlementaire afin de répondre aux

demandes supplémentaires relatives aux immeubles récents et rénovés, et d'appuyer les formats numériques et haute définition, était terminé à 85 %, et ce, dans le respect du calendrier.

## **Cibles du Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices – exercice de 2016 à 2017**

**Réseau sans fil** – Les travaux d'aménagement de soutien (dont les mises à niveau des systèmes électriques, des systèmes de refroidissement et des conduits) seront achevés en même temps que l'installation du réseau Wi-Fi dans les immeubles restants. Ce projet devrait être terminé d'ici le 31 mars 2017.

**Système radio à commutation automatique de canaux** – La mise hors service de l'ancien système sera achevée, et la fin des travaux est prévue pour 2016.

**Mise à niveau du système de sécurité intégré** – La fin des travaux est prévue pour 2017 et le projet devrait être achevé à environ 95 % d'ici le 31 mars 2017.

**Mise à niveau de l'infrastructure du réseau central** – Les mises à niveau qui doivent être apportées aux installations d'entreposage des données seront achevées et les travaux devraient être terminés d'ici le 31 mars 2017.

**Connectivité des voies d'accès de la Colline du Parlement** – La conception et la planification de la voie d'accès de l'ouest seront bientôt terminées. La fin des travaux est prévue pour 2018 et le projet devrait être achevé à environ 85 % d'ici le 31 mars 2017.

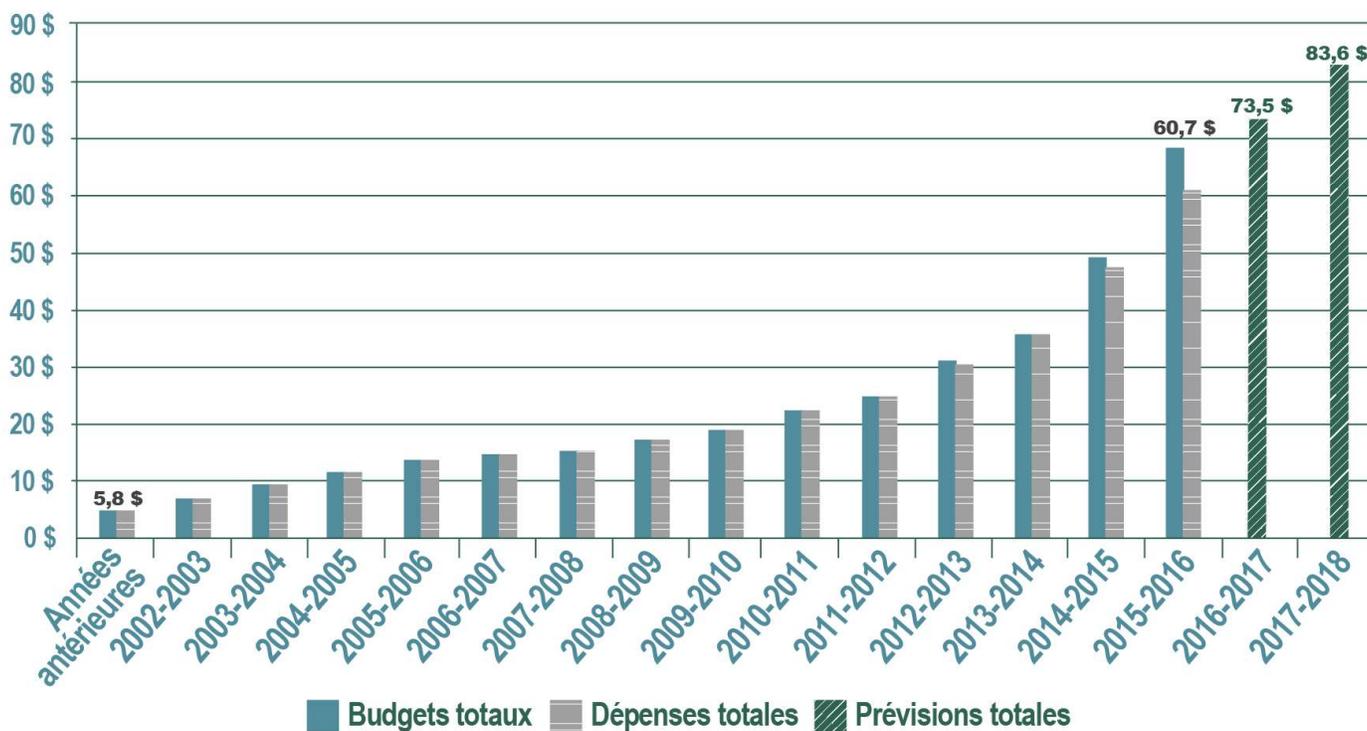
**Infrastructure du réseau de prochaine génération – téléphonie** – L'édifice Wellington passera à la téléphonie VoIP; la conception de la transition du Centre de conférences du gouvernement et de l'édifice de l'Ouest commencera. La fin des travaux est prévue pour 2018 et le projet devrait être achevé à environ 50 % d'ici le 31 mars 2017.

**Mise à niveau du module de commande et de diffusion principal** – L'équipement sera entièrement installé et la mise en service du module de commande principal sera achevée d'ici l'automne 2016 (à temps pour appuyer l'ouverture de l'édifice Wellington).

# Programme de planification

Au cours de l'exercice de 2015 à 2016, les dépenses liées aux projets de planification se sont élevées à 13,1 millions de dollars et sont donc en hausse par rapport aux dépenses de l'exercice précédent, comme le montre la [figure 16](#). Le total des dépenses annuelles du Programme de planification devrait augmenter au cours des prochaines années en raison de la mise en œuvre prévue du programme de travail continu, y compris les projets à l'appui de la mise à jour de la VPLT (Vision et du plan à long terme).

**Figure 16 – Prévisions, dépenses et budgets cumulés liés au Programme de planification de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)**



► Tableau équivalent de la figure 16 – Prévisions, dépenses et budgets cumulés liés au Programme de planification de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

**i Remarque :** Toutes les prévisions concernent des projets actuellement approuvés et peuvent faire l'objet de modifications.

## Réalisations dans le cadre du Programme de planification – exercice de 2015 à 2016

**Plan directeur de l'éclairage extérieur** – Au 31 mars 2016, ce projet visant à élaborer un plan exhaustif de l'éclairage extérieur de la Cité parlementaire, y compris les améliorations aux immeubles et au site, était terminé à 100 %, et ce, dans le respect du calendrier.

**Plan directeur de la gestion du matériel** – Au 31 mars 2016, ce projet visant à élaborer une stratégie de gestion du matériel à l'échelle du campus était terminé à 80 %. De vastes consultations ont été tenues avec les intervenants pour assurer que la VPLT (Vision et du plan à long terme) se réalise en intégrant leurs besoins à court et à long terme dans l'approche qui sous-tend cette stratégie couvrant tout le campus.

**Plan directeur de l'alimentation électrique de secours** – Au 31 mars 2016, ce projet visant à examiner les besoins relatifs à l'alimentation électrique de secours et les niveaux de service requis aux différentes étapes de la VPLT (Vision et du plan à long terme) était terminé à 80 %, et ce, dans le respect du calendrier. Une stratégie visant à assurer une alimentation électrique de secours adéquate pour les immeubles nouveaux et existants de la Cité parlementaire au nord de l'édifice Wellington est en cours.

**Plan directeur de l'infrastructure souterraine** – Au 31 mars 2016, ce projet visant à confirmer la viabilité de la VPLT (Vision et du plan à long terme) et à fournir une orientation et une coordination stratégiques des services souterrains municipaux, mécaniques, électriques et des TI (Technologie de l'information) pour les prochains projets de la VPLT (Vision et du plan à long terme) était terminé à 25 %, et ce, dans le respect du calendrier.

## Cibles du Programme de planification – exercice de 2016 à 2017

**Plan directeur de la gestion du matériel** – La stratégie de gestion du matériel à l'échelle du campus devrait être analysée, élaborée et harmonisée davantage selon les directives de la VPLT (Vision et du plan à long terme). La stratégie finale sera élaborée à l'appui de l'achèvement d'un plan directeur mis à jour; elle devrait être achevée en 2016.

**Plan directeur de l'alimentation électrique de secours** – La stratégie à l'ampleur du campus, le rapport final et les recommandations liés aux projets de réhabilitation d'immeubles seront terminés et l'achèvement du projet est prévu pour 2016.

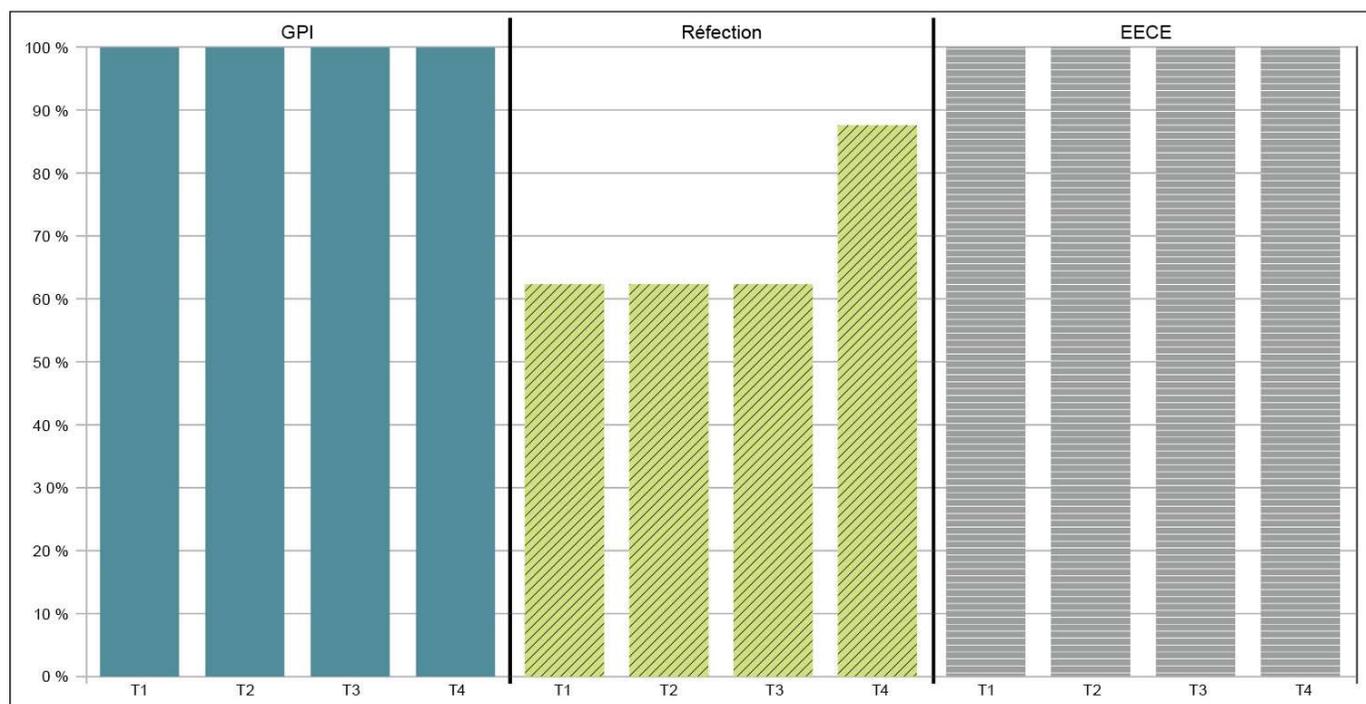
**Plan directeur de l'infrastructure souterraine** – L'achèvement de ce projet est prévu pour 2016.

## Évaluation annuelles et trimestrielles du respect du calendrier, du budget et de la portée

Dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2015 à 2016 de Services publics et Approvisionnement Canada, on a établi des cibles selon lesquels tous les projets de réhabilitation et de construction de plus d'un million de dollars dans la Cité parlementaire doivent réaliser à 90 % leurs objectifs en matière de respect du calendrier, de la portée et du budget pour l'exercice. Comme il est illustré à la [figure 17](#), tous les projets du GPI (Grands projets d'immobilisations) et de l'EECE (Équipement et des éléments de connectivité des édifices) ont dépassé leurs objectifs pour l'exercice en cours (les projets de réfection étant tout juste sous les 90 %), ce qui témoigne des fortes capacités de gestion de projets de la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) et de sa réussite continue dans la réalisation de projets d'immobilisation. (Remarque : Le Programme de planification n'est pas compris dans cette évaluation, car il ne comporte aucun projet d'immobilisation.)

**Figure 17 – Respect du calendrier, de la portée et du budget – résultats pour l'exercice de 2015 à 2016**

Indicateur	Objectif	Résultat
<b>Pourcentage des projets de construction du Programme des grands projets d'immobilisation d'une valeur supérieure à 1 million de dollars respectant le calendrier, la portée et le budget établis</b>	Supérieur ou égal à 90 %	100 %
<b>Pourcentage des projets de construction du Programme de réfection d'une valeur supérieure à 1 million de dollars respectant le calendrier, la portée et le budget établis</b>	Supérieur ou égal à 90 %	88 %
<b>Pourcentage des projets de l'Équipement et des éléments de connectivités des édifices d'une valeur supérieure à 1 million de dollars respectant le calendrier, la portée et le budget établis</b>	Supérieur ou égal à 90 %	100 %



► Tableau équivalent de la figure 17 – Respect du calendrier, de la portée et du budget – résultats pour l'exercice de 2015 à 2016

**Figure 18 – Évaluations trimestrielles détaillées du respect du calendrier, de la portée et du budget**

### Programme des grands projets d'immobilisation

Titre du projet	Indicateurs de rendement clés	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest	Respect du calendrier	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	Respect de la portée	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	Respect du budget	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

<b>Rénovation de l'édifice Wellington</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
<b>Centre d'accueil des visiteurs – phase 1</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	jaune.(Non-respect des données de référence, mais respect des paramètres approuvés)	jaune.(Non-respect des données de référence, mais respect des paramètres approuvés)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

<b>Locaux provisoires du Sénat (Centre de conférences du gouvernement)</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	jaune (Non-respect des données de référence, mais respect des paramètres approuvés)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	jaune (Non-respect des données de référence, mais respect des paramètres approuvés)	vert (Rendement optimal)
<b>Réhabilitation des murs extérieurs de l'aile de 1867 de l'édifice de l'Est</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

<b>Système d'alimentation de secours de la Colline du Parlement</b>	<b>Respect du calendrier</b>	s.o.(sans objet)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	s.o.(sans objet)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	s.o.(sans objet)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
<b>Installation de palissades de sécurité et d'un appareillage de protection en surplomb</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

### Programme de réfection

<b>Titre du projet</b>	<b>Indicateurs de rendement clés</b>	<b>Premier trimestre</b>	<b>Deuxième trimestre</b>	<b>Troisième trimestre</b>	<b>Quatrième trimestre</b>
<b>Édifice du Centre - réhabilitation de l'enveloppe des tours de ventilation</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

<b>Édifice du Centre – réhabilitation de l'enveloppe des pavillons des terrasses de l'Est et de l'Ouest</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
<b>Édifice du Centre – divers travaux de réparations à court terme</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
<b>Édifice du Centre – aménagement de la Chambre des communes</b>	<b>Respect du calendrier</b>	Rouge (Risque que de nouvelles approbations soient nécessaires. Non-respect des paramètres approuvés)	Rouge (Risque que de nouvelles approbations soient nécessaires. Non-respect des paramètres approuvés)	Rouge (Risque que de nouvelles approbations soient nécessaires. Non-respect des paramètres approuvés)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

<b>Édifice de la Confédération – modernisation du système à haute et à basse tension</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
<b>Édifice de la Confédération – stabilisation des cadres de fenêtres et réhabilitation des châssis de fenêtres</b>	<b>Respect du calendrier</b>	Rouge (Risque que de nouvelles approbations soient nécessaires. Non-respect des paramètres approuvés)	Rouge (Risque que de nouvelles approbations soient nécessaires. Non-respect des paramètres approuvés)	Rouge (Risque que de nouvelles approbations soient nécessaires. Non-respect des paramètres approuvés)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
<b>Réhabilitation du mur du périmètre Nord – terrains de la Colline du Parlement</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

<b>Réhabilitation de l'infrastructure de la pente Ouest</b>	<b>Respect du calendrier</b>	Rouge (Risque que de nouvelles approbations soient nécessaires. Non-respect des paramètres approuvés)	Rouge (Risque que de nouvelles approbations soient nécessaires. Non-respect des paramètres approuvés)	Rouge (Risque que de nouvelles approbations soient nécessaires. Non-respect des paramètres approuvés)	Rouge (Risque que de nouvelles approbations soient nécessaires. Non-respect des paramètres approuvés)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

### Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices

Titre du projet	Indicateurs de rendement clés	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
<b>Réseau sans fil</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

<b>Système radio à commutation automatique de canaux</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
<b>Mise à niveau du système de sécurité intégré</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
<b>Mise à niveau de l'infrastructure du réseau central</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

<b>Connectivité des voies d'accès de la Colline du Parlement</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
<b>Infrastructure du réseau de prochaine génération – téléphonie</b>	<b>Respect du calendrier</b>	s.o. (sans objet)	s.o. (sans objet)	s.o. (sans objet)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	s.o. (sans objet)	s.o. (sans objet)	s.o. (sans objet)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	s.o. (sans objet)	s.o. (sans objet)	s.o. (sans objet)	vert (Rendement optimal)
<b>Mise à niveau du module de commande et de diffusion principal</b>	<b>Respect du calendrier</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect de la portée</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)
	<b>Respect du budget</b>	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)	vert (Rendement optimal)

► Tableau équivalent de la figure 18 – Évaluations trimestrielles détaillées du respect du calendrier, de la portée et du budget

## Autres résultats de rendement

La Direction générale de la Cité parlementaire continue de se pencher et de miser sur les mesures de rendement actuelles pour garantir qu'elles cadrent avec les objectifs stratégiques et que, de façon générale, elles demeurent pertinentes aux besoins d'un programme en évolution. La Direction veille également à ce qu'elles gagnent en efficacité en tant qu'indicateurs fondés sur les résultats. Pour évaluer et surveiller davantage la santé globale de la VPLT (Vision et du plan à long terme), de nouvelles mesures de rendement ont été ajoutées au rapport annuel de 2016. Les mesures nouvelles et actuelles demeurent fondées sur des indicateurs pertinents et significatifs favorisant l'amélioration continue et une prise de décisions éclairée et rapide.

### Figure 19 – Résultats de rendement de la Vision et du plan à long terme – exercice de 2015 à 2016

► Sommaire du tableau

Mesure	Indicateur	Cible	Résultat
Activités ininterrompues des parlementaires	Nombre d'heures par année où les services essentiels de gestion immobilière ne sont pas fournis pour assurer les activités continues du Parlement	Pas plus de 48 heures d'interruption des services par année	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité totale (100 %)</li> <li>• 1,5 heure d'interruption totale</li> </ul>

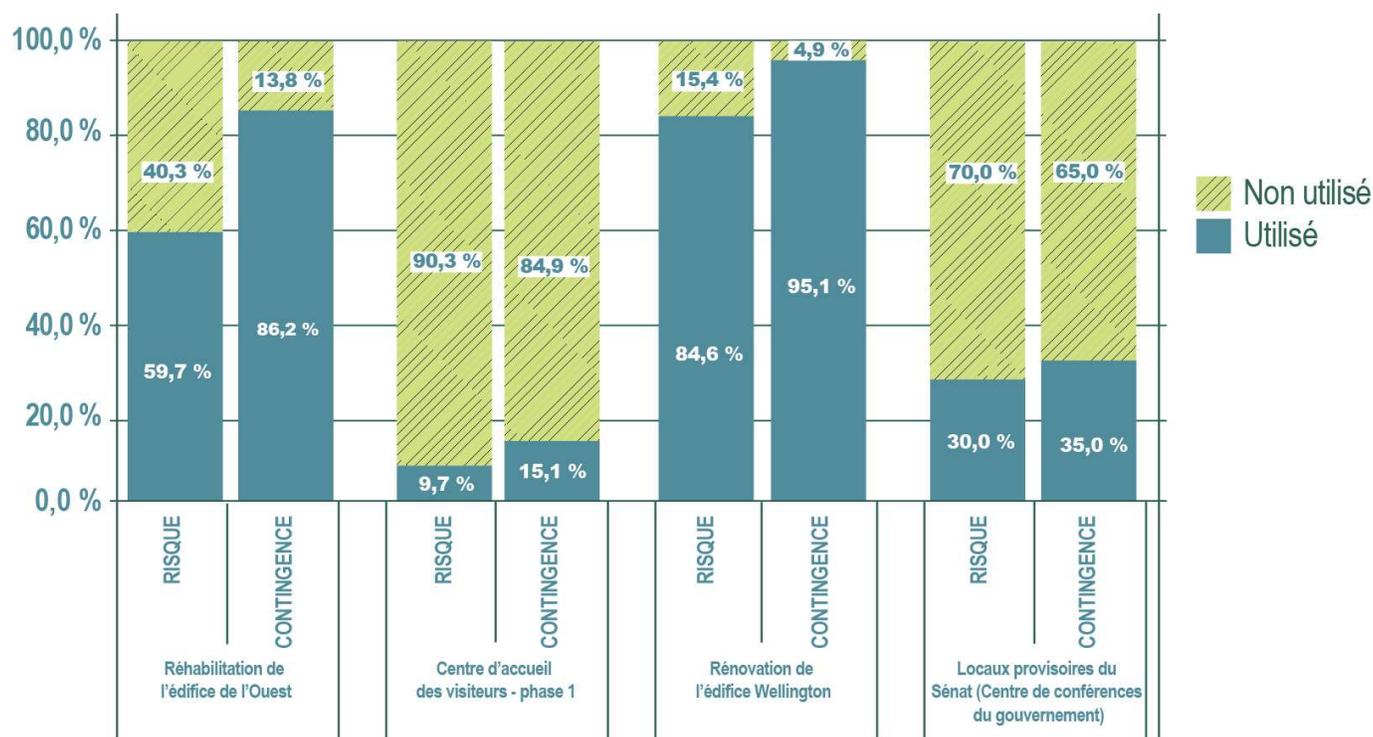
Analyse du cycle de vie	Tous les nouveaux projets de construction et de rénovation importante de plus de 5 millions de dollars feront l'objet d'une évaluation du cycle de vie qui sera intégrée aux documents d'approbation de projet.	100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité totale (100 %)</li> </ul>
Réacheminement des déchets	Pourcentage des déchets de construction détournés des lieux d'enfouissement	Les projets de construction, de rénovation et de démolition de plus de 1 million de dollars atteindront au moins 80 % de l'objectif de réacheminement des déchets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité totale (100 %)</li> <li>• A atteint plus de 90 %</li> </ul>

Durabilité	<p>Conformité des nouveaux projets de construction et de rénovation importante aux exigences de l'une ou l'autre des normes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Leadership in Energy and Environmental Design (LEED)</i></li> <li>• <i>Green Globes</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouveaux projets de construction et de rénovation importante sont conformes aux exigences de la norme <i>LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) Gold Standard</i> ou de la norme <i>4 Green Globes</i></li> <li>• Les projets de rénovation importante sont conformes aux exigences de la cote Argent de la norme <i>LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)</i> ou de la norme <i>3 Green Globes</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité totale (100 %)</li> <li>• Nouveau projet de construction : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Le projet du Centre d'accueil des visiteurs – phase 1 vise la conformité aux exigences de la cote Or de la norme <i>LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)</i></li> </ul> </li> <li>• Rénovations importantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Édifice Wellington – certifié <i>4 Green Globes</i></li> <li>◦ Édifice de l'Ouest et Centre de conférences du gouvernement visent la conformité aux <i>3 Green Globes</i></li> <li>◦ Sir John A. Macdonald – certifié <i>5 Green Globes</i></li> </ul> </li> </ul>
------------	--	--	---

# Risque et mesures de contingence

La [figure 20](#) montre un aperçu des marges de sécurité liées aux risques et aux mesures de contingence affectées aux principaux projets du Programme des grands projets d'immobilisation. L'utilisation de ces marges de sécurité est surveillée et fait l'objet d'un rapport mensuel. Les chiffres concernant l'utilisation reflètent les fonds dépensés ou engagés pendant la durée du projet pour effectuer les travaux approuvés et considérés comme des éléments du fonds de prévoyance ou s'inscrivant dans la portée du plan de gestion des risques du projet. Les valeurs non utilisées correspondent au reste des fonds généraux respectifs non dépensés ou engagés.

**Figure 20 – Risque et mesures de contingence – données cumulées pour l'exercice de 2015 à 2016**



► Tableau équivalent de la figure 20 – Risque et mesures de contingence – données cumulées pour l'exercice de 2015 à 2016

## À propos du risque et des mesures de contingence

La rénovation et la réhabilitation d'édifices patrimoniaux sont des activités complexes et difficiles à prévoir. La Direction générale de la Cité parlementaire a élaboré et mise en œuvre une méthode d'établissement des coûts rigoureuse comprenant une approche systématique d'affectation des fonds appropriés pour les

risques et les mesures de contingence. Selon les leçons tirées d'autres projets, l'avis de spécialistes à l'interne et de tierces parties et les pratiques exemplaires de l'industrie, les fonds de prévoyance sont établis pour chaque projet afin de tenir compte des caractéristiques uniques de ce dernier, de l'état de l'immeuble et de l'ensemble des difficultés et des contraintes. Au cours des dernières années, cette méthode a été validée par des tiers experts indépendants dans le cadre des pratiques de saine gestion des projets de la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire).

Les marges de sécurité liées aux mesures de contingence sont consacrées aux incertitudes relatives à l'estimation des coûts et aux problèmes connus dans le cadre de chaque projet (connus – connus). Par exemple, il peut s'agir d'un changement à la conception d'un projet pour s'adapter à une nouvelle portée. Ces marges de sécurité s'appliquent aux éléments clés des coûts d'un projet, comme la conception, l'établissement des prix et la construction, et sont rajustées en fonction des améliorations apportées au projet dans le cadre des activités de gestion de projet continues.

Les marges de sécurité liées aux risques prévoient certaines circonstances pouvant se produire ou non durant la mise en œuvre d'un projet (connus – inconnus). Par exemple, des événements à risque pourraient être une détérioration non prévue de la maçonnerie ou des conditions difficiles sur le chantier. Ces marges de sécurité sont appliquées en tant que poste unique dans l'estimation globale des coûts du projet. Les marges de sécurité liées aux risques initiales sont examinées et précisées pendant l'élaboration du projet, jusqu'à ce que soient déterminés les événements à risque individuels. Chaque événement à risque est ensuite qualifié en fonction de sa probabilité d'occurrence, puis quantifié pour déterminer son incidence potentielle sur les coûts. Des mesures d'atténuation sont aussi définies pour chaque événement à risque. La gestion des risques s'inscrit dans les activités de gestion de projets continues.

# Avantages du programme

La VPLT (Vision et du plan à long terme) a contribué, et continue de contribuer, à l'essor économique local et national en générant des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables pour tous les Canadiens. Les principaux avantages de la planification et de la mise en œuvre de la VPLT (Vision et du plan à long terme) sont illustrés ci-dessous.

## Création d'emplois

On prévoit que les cinq grands projets d'immobilisation (édifice Sir-John-A.-Macdonald, édifice Wellington, édifice de l'Ouest, Centre d'accueil des visiteurs – phase 1, Centre de conférences du gouvernement) généreront plus de 10 000 emplois directs durant les travaux. Ces emplois seront créés dans le cadre de contrats conclus avec de petites, de moyennes et de grandes entreprises.

## Création de possibilités pour les jeunes

La VPLT (Vision et du plan à long terme) offre aux jeunes Canadiens des occasions uniques de contribuer à des projets historiques et d'acquérir une expérience inestimable. Les partenariats de la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) avec des universités ont permis à des étudiants d'obtenir une expérience concrète des pratiques et des technologies de pointe novatrices d'architecture et de génie, dont l'imagerie en trois dimensions, de la modélisation des données du bâtiment et de la fabrication à l'aide d'appareils numériques robotisés. Les partenariats avec le Collège algonquin ont favorisé les programmes d'apprentissage dans divers métiers, p. ex. (par exemple) électricien, plombier, charpentier, etc. (et cetera). En outre, la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) a grandement recours aux programmes destinés aux étudiants pour contribuer à la réhabilitation des édifices du Parlement. Au cours des cinq dernières années, la Direction générale a directement engagé environ 200 étudiants, dont certains sont maintenant des employés permanents.

## Aide aux Autochtones

Les marchés réservés aux entreprises autochtones ont été utilisés dans certains marchés de la VPLT (Vision et du plan à long terme). Pour la réhabilitation de l'édifice Wellington, on a eu recours aux marchés réservés pour obtenir des services de

consultation en environnement ainsi que des services de menuiserie et d'ameublement sur mesure. Les critères des marchés réservés aux entreprises autochtones ont aussi été appliqués pour l'obtention des services de soutien à la gestion de projet dans le cadre du projet de l'édifice du Centre.

## Accessibilité

La DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) est déterminée à rendre la Cité parlementaire plus accessible à tous. Les grands projets sont conçus pour rencontrer les exigences établies par la *Norme d'accès facile aux biens immobiliers* du Conseil du Trésor et le *Code national du bâtiment*. Ils prévoient notamment des entrées, des sorties et des commodités (comme les toilettes) sans obstacle, et des ascenseurs pouvant accueillir des fauteuils roulants électriques.

## Réacheminement des déchets

Limiter la quantité de matériaux de démolition déchargés dans les sites d'enfouissement constitue un objectif clé pour tous les grands projets. Durant l'exercice de 2015 à 2016, dans tous les grands projets d'immobilisation de plus d'un million de dollars, on a réacheminé plus de 90 % des déchets, surpassant ainsi l'objectif fixé à 80 %.

## Efficacité énergétique

Les édifices de la Cité parlementaire seront beaucoup plus éconergétiques une fois la réhabilitation effectuée. Pour tous les édifices patrimoniaux, on vise à atteindre 70 % des exigences de la norme *Green Globes* (équivalent de la cote Argent de la norme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)). Les mesures d'économie d'énergie intégrées aux édifices comprennent des moteurs à haut rendement, des systèmes de récupération de chaleur, des toits verts, des panneaux chauffants à eau chaude et de nouvelles fenêtres éconergétiques.

## Élimination des déchets dangereux

Tous les projets de réhabilitation de la VPLT (Vision et du plan à long terme) comprennent l'élimination des déchets dangereux des immeubles. Au total, 7 000 tonnes de matériaux contenant de l'amiante ont été retirées de l'édifice de

l'Ouest, de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald, de l'édifice Wellington et du Centre de conférences du gouvernement.

[← Page précédente](#)

[Table des matières](#)

[Page suivante →](#)

**Date de modification :**

2021-05-04



[Canada.ca](#) > [Culture, histoire et sport](#) > [Lieux et attraits culturels](#) > [Lieux et attraits dans la capitale du Canada](#)

> [Colline du Parlement](#) > [Cité parlementaire du Canada](#) > [Projets de restauration, de renouvellement et de modernisation](#)

> [La vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016](#)

## Rapports financiers – La Vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016

← Page précédente

Table des matières

Page suivante →

### Sur cette page

- [Dépenses totales liées au programme](#)
- [Programme des grands projets d'immobilisation](#)
- [Programme de réfection](#)
- [Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices](#)
- [Programme de planification](#)
- [Coûts de location](#)

## Dépenses totales liées au programme

Figure 21 – Dépenses totales liées à la Vision et au plan à long terme (en millions de dollars)

Programmes	Approbation de projet	Pouvoir de dépenser	Budget	Dépenses			Prévisions	
			Budget de 2015 à 2016	Dépenses de 2015 à 2016	Dépenses des années précédentes	Dépenses cumulées jusqu'à l'exercice de 2015 à 2016	Dépenses prévues de 2016 à 2017 <sup>2</sup>	Dépenses prévues de 2017 à 2018 et années subséquentes <sup>2</sup>
<b>Total – Programme des grands projets d'immobilisation</b> <sup>1</sup>	2 659,2	2 504,4	346,6	328,0	1 483,3	1 811,4	289,6	557,7
<b>Total – Programme de réfection</b>	255,0	254,0	23,8	23,6	147,3	170,9	21,0	5,8

<b>Total - Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices</b>	156,1	142,2	19,5	23,1	100,9	124,0	16,3	6,5
<b>Total - Programme de planification</b>	145,7	80,0	18,1	13,1	47,6	60,7	12,9	10,1
<b>Total général - Vision et du plan à long terme (VPLT)</b>	<b>3 215,9</b>	<b>2 980,6</b>	<b>408,0</b>	<b>387,8</b>	<b>1 779,1</b>	<b>2 167,0</b>	<b>339,8</b>	<b>580,1</b>

**❗ Commentaire :** Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement. Les prévisions peuvent nécessiter des modifications aux approbations de projet et/ou aux pouvoirs de dépenser.

## Programme des grands projets d'immobilisation

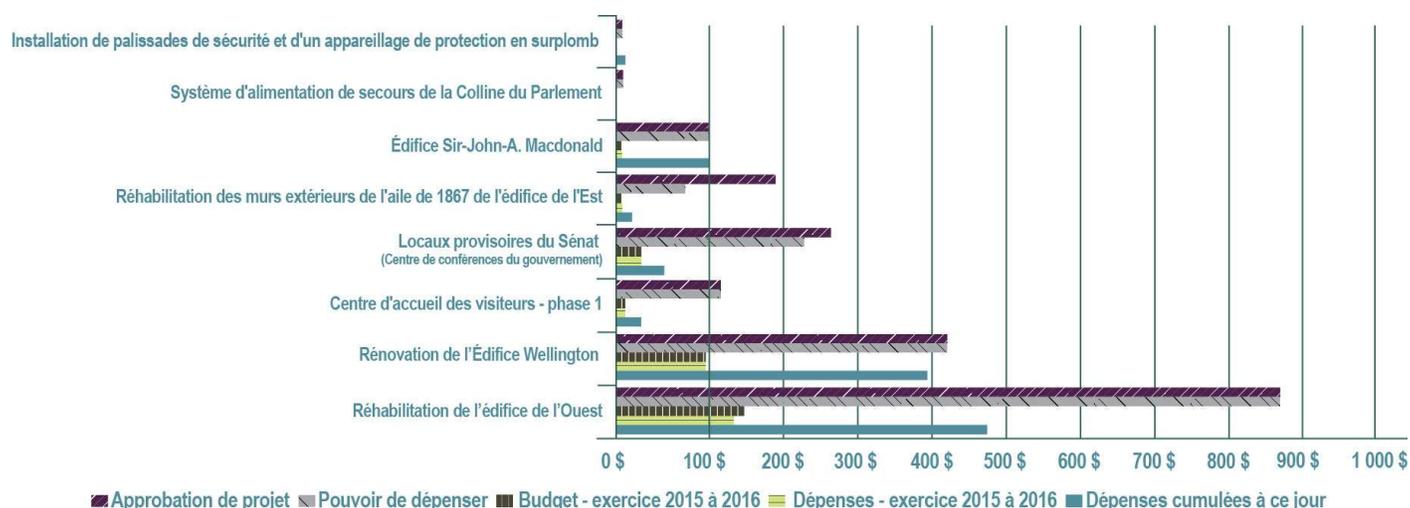
Figure 22 – Dépenses liées aux projets du Programme des grands projets d'immobilisation (en millions de dollars) et calendrier de réalisation

Projets	Approbation de projet	Pouvoir de dépenser	Budget	Dépenses			Prévisions		Date d'achèvement de la construction <sup>3</sup>
			Budget de 2015 à 2016	Dépenses de 2015 à 2016	Dépenses des années précédentes	Dépenses cumulées jusqu'à l'exercice de 2015 à 2016	Dépenses prévues de 2016 à 2017 <sup>2</sup>	Dépenses prévues de 2017 à 2018 et subséquentes <sup>2</sup>	
Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest	862,9	862,9	156,9	134,9	342,3	477,2	160,0	225,7	2017
Rénovation de l'édifice Wellington	425,2	425,2	95,0	95,1	298,9	394,0	22,5	8,7	2016
Phase 1 du Centre d'accueil des visiteurs <sup>4</sup>	129,9	129,9	14,7	14,7	19,6	34,3	23,0	72,6	2017
Locaux provisoires pour le Sénat (Centre de conférences du gouvernement)	273,3	223,6	36,5	36,8	19,3	56,1	35,0	173,2	2018

Réhabilitation des murs extérieurs de l'aile de 1867 de l'édifice de l'Est	185,6	82,7	8,0	8,2	18,3	26,4	6,0	50,2	À déterminer
Édifice Sir-John-A.-Macdonald	99,5	99,5	5,3	5,1	93,2	98,3	1,2	0,0	2015
Bibliothèque du Parlement	134,1	134,1	0,0	0,0	134,1	134,1	0,0	0,0	2006
Système d'alimentation de secours de la Colline du Parlement	9,7	9,7	0,9	1,2	0,0	1,2	8,5	0,0	2017
Installation de palissades de sécurité et d'un appareillage de protection en surplomb	2,0	2,0	0,0	0,8	0,8	1,7	0,0	0,0	2015
Baux, projets d'aménagement et autres <sup>1</sup>	537,0	534,9	29,4	31,3	556,8	588,1	33,4	27,2	s.o. (sans objet)
<b>Total – Programme des grands projets d'immobilisation</b>	<b>2 659,2</b>	<b>2 504,4</b>	<b>346,6</b>	<b>328,0</b>	<b>1 483,3</b>	<b>1 811,4</b>	<b>289,6</b>	<b>557,7</b>	<b>s.o. (sans objet)</b>

**Commentaire :** Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement. Les prévisions peuvent nécessiter des modifications aux approbations de projet et/ou aux pouvoirs de dépenser.

**Figure 23 – Dépenses liées aux projets du Programme des grands projets d'immobilisation – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)**



► Tableau équivalent de la figure 23 – Dépenses liées aux projets du Programme des grands projets d'immobilisation – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

## Programme de réflexion

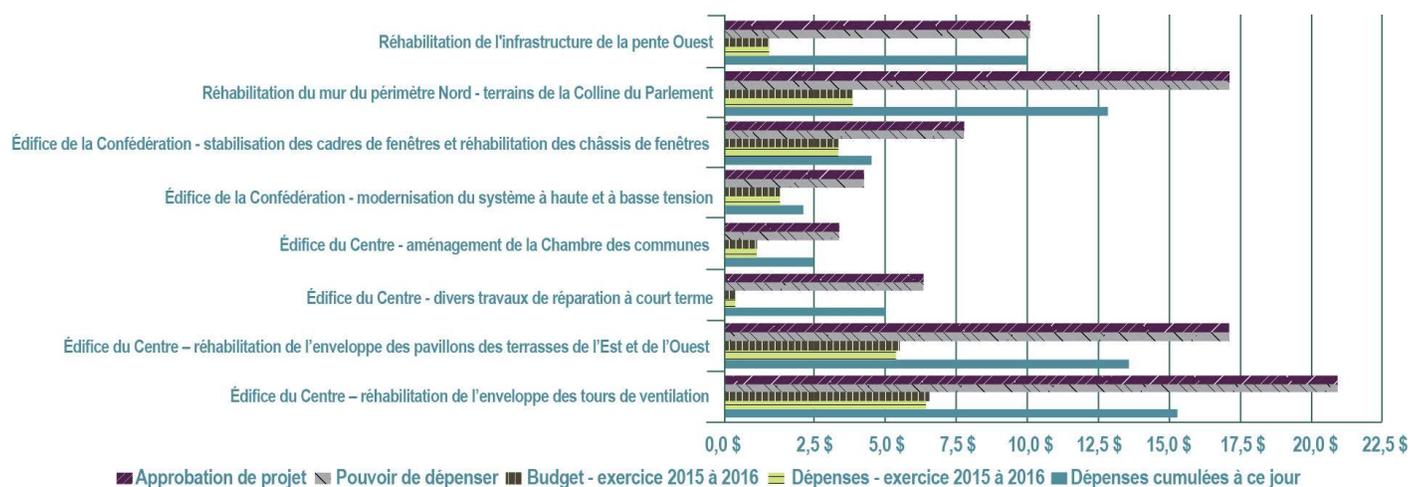
Figure 24 – Dépenses liées aux projets du Programme de réflexion (en millions de dollars) et calendrier de réalisation

Projets	Approbation de projet	Pouvoir de dépenser	Budget	Dépenses			Prévisions		Date d'achèvement de la construction <sup>3</sup>
			Budget de 2015 à 2016	Dépenses de 2015 à 2016	Dépenses des années précédentes	Dépenses cumulées jusqu'à l'exercice de 2015 à 2016	Dépenses prévues de 2016 à 2017 <sup>2</sup>	Dépenses prévues de 2017 à 2018 et années subséquentes <sup>2</sup>	
Édifice du Centre - réhabilitation de l'enveloppe des tours de ventilation	21,3	21,3	6,9	6,8	8,5	15,3	6,0	0,0	2016
Édifice du Centre - réhabilitation de l'enveloppe des pavillons des terrasses de l'Est et de l'Ouest	17,1	17,1	5,7	5,6	7,5	13,1	4,0	0,0	2016
Édifice du Centre - divers travaux de réparation à court terme	6,4	6,4	0,4	0,4	4,6	5,0	0,0	0,0	2015
Édifice du Centre - aménagement de la Chambre des communes	3,5	3,5	0,9	0,9	1,6	2,5	0,0	0,0	2015
Édifice de la Confédération - modernisation du système à haute et à basse tension	4,1	4,1	1,7	1,7	0,6	2,2	1,9	0,0	2016
Édifice de la Confédération - stabilisation des cadres de fenêtres et réhabilitation des châssis de fenêtres	7,8	7,8	3,1	3,1	1,4	4,5	3,4	0,0	2016

Réhabilitation du mur du périmètre Nord – terrains de la Colline du Parlement	16,8	16,8	3,8	3,8	8,9	12,7	4,1	0,0	2016
Réhabilitation de l'infrastructure de la pente Ouest	10,3	10,3	1,3	1,3	8,7	10,0	0,3	0,0	2016
Réfection – autres	167,7	166,7	0,0	0,0	105,6	105,6	1,4	5,8	s.o. (sans objet)
<b>Total – Programme de réfection</b>	<b>255,0</b>	<b>254,0</b>	<b>23,8</b>	<b>23,6</b>	<b>147,3</b>	<b>170,9</b>	<b>21,0</b>	<b>5,8</b>	<b>s.o. (sans objet)</b>

**Commentaire :** Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement. Les prévisions peuvent nécessiter des modifications aux approbations de projet et/ou aux pouvoirs de dépenser.

**Figure 25 – Dépenses liées aux projets du Programme de réfection – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)**



► Tableau équivalent de la figure 25 – Dépenses liées aux projets du Programme de réfection – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

## Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices

**Figure 26 – Dépenses liées aux projets du Programme de l'équipement et des éléments de**

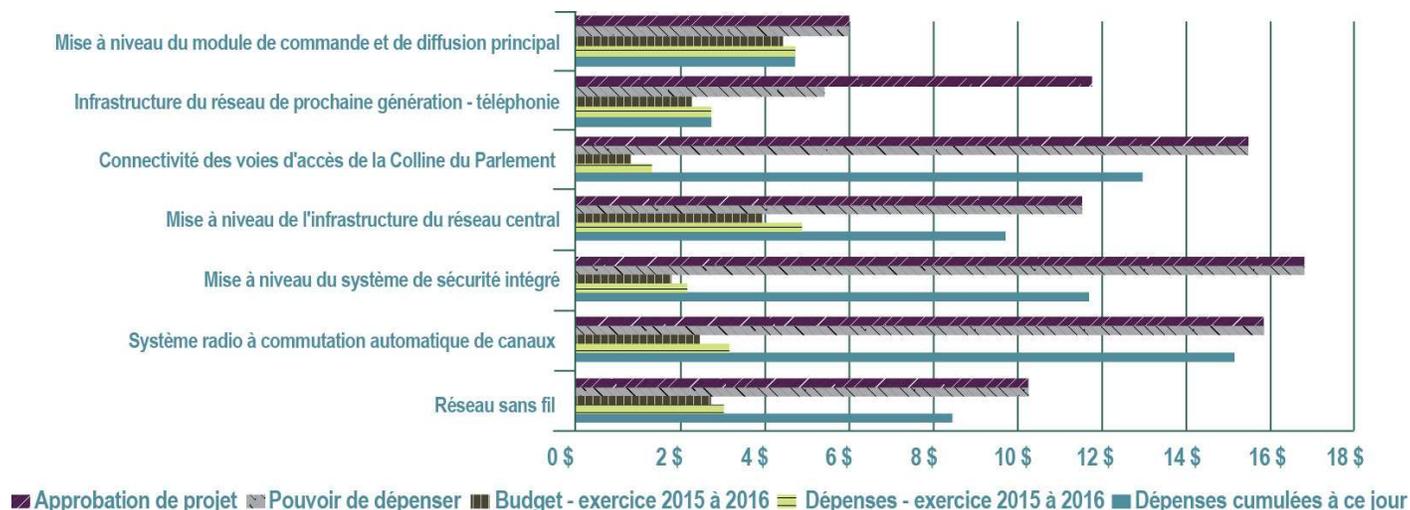
## connectivité des édifices (en millions de dollars) et calendrier de réalisation

Projets	Approbation de projet	Pouvoir de dépenser	Budget	Dépenses			Prévisions	
			Budget de 2015 à 2016	Dépenses de 2015 à 2016	Dépenses des années précédentes	Dépenses cumulées jusqu'à l'exercice de 2015 à 2016	Dépenses prévues de 2016 à 2017 <sup>2</sup>	Dépenses prévues de 2017 à 2018 et années subséquentes <sup>2</sup>
Réseau sans fil	10,1	10,1	2,8	3,3	4,9	8,2	1,8	0,1
Système radio à commutation automatique de canaux	15,9	15,9	2,3	2,7	12,6	15,3	0,6	0,1
Mise à niveau du système de sécurité intégré	16,8	16,8	1,8	2,1	9,6	11,7	5,1	0,0
Mise à niveau de l'infrastructure du réseau central <sup>6</sup>	11,8	11,8	3,9	4,7	5,0	9,7	2,0	0,2
Connectivité des voies d'accès de la Colline du Parlement	15,5	15,5	1,3	1,6	11,2	12,8	0,3	2,4
Infrastructure du réseau de prochaine génération – téléphonie	11,9	5,6	2,2	2,6	0,0	2,6	3,0	0,0
Mise à niveau du module de commande et de diffusion principal	6,0	6,0	4,5	5,3	0,0	5,3	0,6	0,0
Équipement et éléments de connectivité des édifices – autres	68,1	60,5	0,7	0,8	57,6	58,4	3,0	3,8

<b>Total - Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices</b>	<b>156,1</b>	<b>142,2</b>	<b>19,5</b>	<b>23,1</b>	<b>100,9</b>	<b>124,0</b>	<b>16,3</b>	<b>6,5</b>
---	--------------	--------------	-------------	-------------	--------------	--------------	-------------	------------

**Commentaire :** Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement. Les prévisions peuvent nécessiter des modifications aux approbations de projet et/ou aux pouvoirs de dépenser.

**Figure 27 – Dépenses liées aux projets du Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)**



► Tableau équivalent de la figure 27 – Dépenses liées aux projets du Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)

## Programme de planification

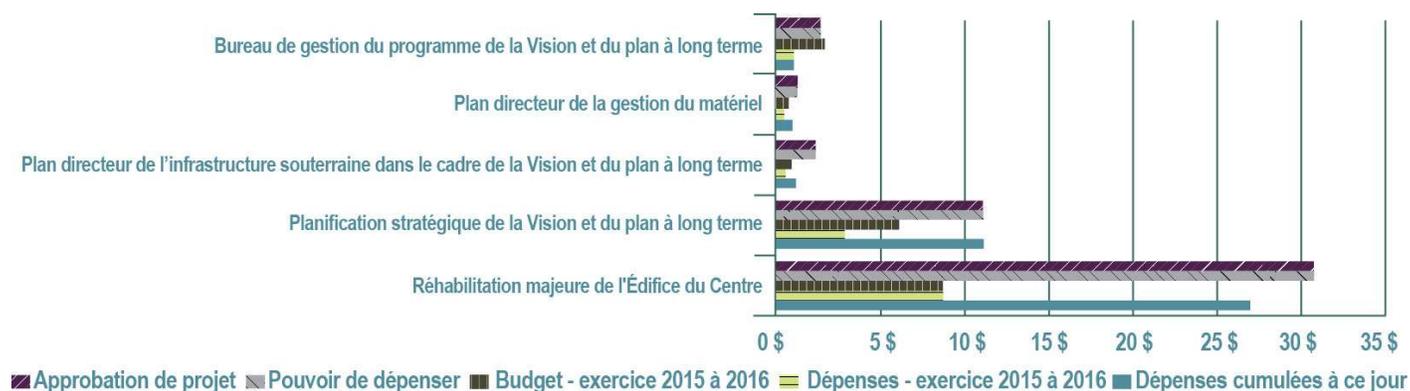
**Figure 28 – Projets du Programme de planification (en million de dollars) et calendrier de réalisation**

Projets	Approbation de projet	Pouvoir de dépenser	Budget		Dépenses		Prévisions	
			Budget de 2015 à 2016	Dépenses de 2015 à 2016	Dépenses des années précédentes	Dépenses cumulées jusqu'à l'exercice de 2015 à 2016	Dépenses prévues de 2016 à 2017 <sup>2</sup>	Dépenses prévues de 2017 à 2018 et années subséquentes <sup>2</sup>
<b>Réhabilitation majeure de l'Édifice du Centre</b>	31,9	31,9	8,0	8,0	18,8	26,9	7,5	0,3

<b>Planification stratégique de la Vision et du plan à long terme</b>	10,7	10,7	6,5	3,2	7,4	10,7	2,8	2,8
<b>Plan directeur de l'infrastructure souterraine dans le cadre de la Vision et du plan à long terme</b>	2,2	2,2	0,4	0,2	1,1	1,3	0,8	0,1
<b>Plan directeur de la gestion du matériel</b>	1,7	1,7	0,5	0,2	1,0	1,2	0,4	0,1
<b>Bureau de gestion du Programme de la Vision et du plan à long terme</b>	2,3	2,3	2,4	1,2	0,0	1,2	1,1	0,0
<b>Planification - autres</b>	97,0	31,3	0,3	0,2	19,3	19,4	0,3	6,8
<b>Total - Programme de planification</b>	<b>145,7</b>	<b>80,0</b>	<b>18,1</b>	<b>13,1</b>	<b>47,6</b>	<b>60,7</b>	<b>12,9</b>	<b>10,1</b>

**Commentaire :** Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement. Les prévisions peuvent nécessiter des modifications aux approbations de projet et/ou aux pouvoirs de dépenser.

**Figure 29 – Dépenses liées aux projets du Programme de planification – exercice de 2015 à 2016 (en millions de dollars)**



► Tableau équivalent de la figure 29 – Dépenses liées aux projets du Programme de planification – exercice de

2015 à 2016 (en millions de dollars)

## Coûts de location

Figure 30 – Répartition des coûts de location de la Vision et du plan à long terme (en million de dollars)

Location de la VPLT (Vision et du plan à long terme)	Approbation de projet de location (APL) 5	Dépenses – exercices antérieurs	Dépenses prévues de 2015 à 2016	Dépenses réelles de l'exercice de 2015 à 2016	Dépenses totales à la fin de l'exercice de 2015 à 2016
119, rue Queen	1,2 \$	2,2 \$	0,4 \$	0,4 \$	2,6 \$
131, rue Queen	166,3 \$	112,5 \$	13,5 \$	14,4 \$	126,9 \$
181, rue Queen	59,9 \$	69,5 \$	6,8 \$	6,8 \$	76,3 \$
155, rue Queen (10e étage)	13,6 \$	2,9 \$	0,6 \$	0,6 \$	3,5 \$
155, rue Queen (6e étage)	0,3 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,2 \$
2074 et 2086, chemin Walkley, ateliers spécialisés	11,2 \$	2,8 \$	0,7 \$	0,6 \$	3,3 \$
768, rue Belfast – Chambres des communes	2,0 \$	1,4 \$	0,0 \$	0,0 \$	1,4 \$
2455, promenade Don Reid – Services d'impression électronique	11,1 \$	4,6 \$	1,2 \$	1,0 \$	5,6 \$
1, rue Wellington – salles de réunion de l'édifice du canal Rideau	23,6 \$	5,1 \$	1,0 \$	0,9 \$	6,1 \$
Édifice C.D. Howe	18,4 \$	14,3 \$	1,7 \$	1,7 \$	16,1 \$
Édifice Clarica / Sun Life	46,9 \$	29,9 \$	3,3 \$	4,3 \$	34,2 \$
Salle provisoire 200 – Centre de conférences du gouvernement du Canada	9,1 \$	8,0 \$	0,5 \$	0,5 \$	8,5 \$
<b>Total – VPLT (Vision et du plan à long terme)</b>	<b>363,5 \$</b>	<b>253,4 \$</b>	<b>29,8 \$</b>	<b>31,3 \$</b>	<b>284,7 \$</b>

**Commentaire :** Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

**Figure 31 – La Vision et le plan à Long terme – coûts de location annuels (en millions de dollars)**

Année	Dépenses	Prévisions
2002 à 2003	0,0 \$	s.o. (sans objet)
2003 à 2004	0,5 \$	s.o. (sans objet)
2004 à 2005	5,5 \$	s.o. (sans objet)
2005 à 2006	6,8 \$	s.o. (sans objet)
2006 à 2007	17,5 \$	s.o. (sans objet)
2007 à 2008	24,0 \$	s.o. (sans objet)
2008 à 2009	24,0 \$	s.o. (sans objet)
2009 à 2010	26,0 \$	s.o. (sans objet)
2010 à 2011	28,1 \$	s.o. (sans objet)
2011 à 2012	29,3 \$	s.o. (sans objet)
2012 à 2013	30,7 \$	s.o. (sans objet)
2013 à 2014	30,5 \$	s.o. (sans objet)
2014 à 2015	30,7 \$	s.o. (sans objet)
2015 à 2016	31,3 \$	s.o. (sans objet)
2016 à 2017	s.o. (sans objet)	30,3 \$

## Notes de bas de page

- 1 L'approbation de projet des aménagements de locaux loués est indiquée en dollars constants (ces montants ne comprennent pas les coûts d'indexation), alors que les dépenses sont indiquées en dollars courants.
- 2 Les prévisions ne dépassent pas le financement global de la Vision et du plan à long terme (VPLT) de 3 086,9 millions de dollars.
- 3 La date d'achèvement représente la date « d'achèvement des travaux de construction », c'est-à-dire lorsque les travaux ou une grande partie de ceux-ci ont franchi l'étape des inspections et des essais et que, de l'avis du Canada, les installations peuvent être utilisées par le Canada ou sont utilisées aux fins prévues (certificat ou permis d'occupation obtenu), et lorsque les travaux peuvent, de l'avis du Canada, être achevés ou rectifiés à un coût n'excédant pas 3 % de la première tranche de 500 000 \$, 2 % de la deuxième tranche de 500 000 \$ ou 1 % du solde de la valeur du contrat au moment du calcul de ce coût. L'établissement de rapports sur le rendement du projet prendra fin lorsque les travaux de construction du projet sont terminés.
- 4 Approbation de projet accrue au cours de l'exercice de 2015 à 2016.

5 L'approbation de projet de location est toujours approuvée à la valeur actualisée nette (VAN) et calculée en dollars constants sans tenir compte des frais d'indexation, tandis que les dépenses sont en dollars courants.

6 Pouvoir de dépenser accru au cours de l'exercice de 2015 à 2016

---

[← Page précédente](#)

[Table des matières](#)

[Page suivante →](#)

**Date de modification :**

2021-05-04



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

[Canada.ca](#) > [Culture, histoire et sport](#) > [Lieux et attraits culturels](#)

- > [Lieux et attraits dans la capitale du Canada](#) > [Colline du Parlement](#)
- > [Cité parlementaire du Canada](#)
- > [Projets de restauration, de renouvellement et de modernisation](#)
- > [La vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016](#)

# Annexes – La Vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016

[← Page précédente](#)

[Table des matières](#)

[Page suivante →](#)

## Sur cette page

- [Rénovation de l'édifice Wellington](#)
- [Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest](#)
- [Centre d'accueil des visiteurs – phase 1](#)
- [Locaux provisoires du Sénat \(Centre de conférences du gouvernement\)](#)
- [Gestion du risque](#)
- [Système national de gestion de projet de Services publics et Approvisionnement Canada](#)

# Rénovation de l'édifice Wellington

La construction de l'édifice Wellington a pris fin en 1927 en vue de servir de siège social à La Métropolitaine, Compagnie d'Assurance-Vie. Un exemple remarquable de l'architecture de style Beaux-Arts et un édifice patrimonial reconnu, l'édifice Wellington est un édifice important de la Cité parlementaire avec une superficie de plus de 45 000 mètres carrés. Le gouvernement du Canada a fait l'acquisition de cet édifice en 1973.

## Portée des travaux

L'édifice sera entièrement rénové et réhabilité afin d'y aménager des locaux parlementaires, dont 10 salles de comités et 70 bureaux de parlementaires. De plus, les travaux comprennent l'élimination des matières dangereuses, la mise à niveau de tous les systèmes de bâtiments, la remise en état de la maçonnerie, des fenêtres et de la toiture, le renforcement de la structure contre les séismes, et la reconstruction de l'intérieur de l'immeuble pour diverses utilisations parlementaires.

## Calendrier et état du projet

- Au 31 mars 2016, le projet était substantiellement complété
- Les travaux de construction de ce projet devraient être achevés en 2016

## Exercice de 2015 à 2016 – Réalisations

- L'enveloppe de bâtiment, les travaux d'aménagement paysager et l'aménagement des locaux à bureaux ont été achevés
- L'installation de l'équipement et des éléments de connectivité s'est poursuivie, et le mobilier de bureau a été livré et installé

- La mise en service des systèmes de bâtiments et l'installation du câblage informatique, de l'équipement multimédia/de réseau et des technologies de communication sont en cours

## **Exercice de 2016 à 2017 – À venir**

- L'édifice sera occupé et pleinement opérationnel à l'automne 2016

## **Budget**

- Approbation de projet : 425,2 millions de dollars
- Pouvoir de dépenser : 425,2 millions de dollars
- Budget de l'exercice de 2015 à 2016 : 95 millions de dollars
- Dépenses de l'exercice de 2015 à 2016 : 95,1 millions de dollars
- Total des dépenses engagées à ce jour : 394 millions de dollars (au 31 mars 2016)

# **Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest**

La conception et la construction de l'édifice de l'Ouest ont débuté en 1859, et les bureaux du gouvernement de l'édifice ont officiellement ouvert en 1866. Plus tard, on a ajouté deux annexes à l'édifice : l'aile et la tour Mackenzie en 1878, puis la tour et la passerelle Laurier en 1906. D'importants travaux de rénovation de l'intérieur et de l'extérieur de l'édifice ont été réalisés en 1965.

## **Portée des travaux**

L'édifice de l'Ouest sera utilisé par la Chambre des communes pendant la réhabilitation de l'édifice du Centre. Afin d'accueillir ces fonctions, l'édifice de l'Ouest sera entièrement réhabilité, y compris la restauration de la structure, le renforcement de la protection contre les séismes et la mise à

niveau de tous les systèmes de bâtiments afin qu'ils soient conformes aux normes actuelles. L'édifice sera utilisé pour les besoins parlementaires en matière de bureaux, de salles de réunion et de salles de comités, et comprendra la construction d'un nouveau bâtiment intercalaire dans la cour qui sera utilisé comme Chambre des communes provisoire. L'utilisation à long terme de l'édifice de l'Ouest, à la suite du retour de la Chambre des communes dans l'édifice du Centre, a été prise en compte lors de la planification et de la conception du projet.

## **Calendrier et état du projet**

- Au 31 mars 2016, le projet était terminé à 72 %, et conformément au calendrier
- Les travaux de construction de ce projet devraient être achevés en 2017

## **Exercice de 2015 à 2016 – Réalisations**

- Les travaux de modernisation de la structure intérieure, y compris la résistance aux séismes, ont été achevés, et les travaux de construction des structures de la cour Nord ont progressé
- Les travaux d'excavation sont terminés pour le nouveau bâtiment intercalaire dans la cour qui sera utilisé comme Chambre des communes provisoire, et la construction de ce bâtiment a progressé
- La conception et les maquettes sont terminées pour le toit de verre du bâtiment intercalaire, et les travaux de réhabilitation sur la maçonnerie extérieure et le toit existant ont bien avancé
- L'installation des systèmes mécaniques et électriques a aussi progressé

## Exercice de 2016 à 2017 – À venir

- Les travaux de construction du bâtiment intercalaire dans la cour et des structures de la cour Nord seront achevés
- L'installation du toit de verre sera entamée
- Les travaux de réhabilitation sur le toit existant et la maçonnerie extérieure seront achevés, et les fenêtres nouvelles et restaurées seront installées
- Le projet devrait être achevé à environ 87 % d'ici le 31 mars 2017

## Budget

- Approbation de projet : 862,9 millions de dollars
- Pouvoir de dépenser : 862,9 millions de dollars
- Budget de l'exercice de 2015 à 2016 : 156,9 millions de dollars
- Dépenses de l'exercice de 2015 à 2016 : 134,9 millions de dollars
- Total des dépenses engagées à ce jour : 477,2 millions de dollars (au 31 mars 2016)

## Centre d'accueil des visiteurs – phase 1

La construction d'une nouvelle phase 1 du Centre d'accueil des visiteurs fait partie des plans de réhabilitation de la Colline du Parlement. La structure sera principalement construite au-dessous du niveau du sol, et sera conçue afin d'être compatible avec les structures historiques de la Colline du Parlement, tout en demeurant distincte et en harmonie avec son environnement naturel.

## Portée des travaux

La phase 1 du Centre d'accueil des visiteurs offrira aux visiteurs des services d'accueil, des services de filtrage de sécurité, des installations d'expédition et de réception pour l'édifice de l'Ouest, et un sentier de service entre les édifices adjacents. La phase 1 du Centre d'accueil des visiteurs sera construite en parallèle à la réhabilitation de l'édifice de l'Ouest.

## Calendrier et état du projet

- Au 31 mars 2016, le projet était achevé à 54 %, conformément au calendrier
- La fin des travaux de construction de ce projet est prévue pour 2017, conjointement avec l'édifice de l'Ouest

## Exercice de 2015 à 2016 – Réalisations

- La conception et les travaux d'excavation ont été achevés
- La construction de la structure en béton est en cours
- L'approbation de projet est passée de 109,9 à 129,9 millions de dollars afin de répondre aux nouvelles exigences fonctionnelles, infrastructurelles et de gestion des urgences

## Exercice de 2016 à 2017 – À venir

- La structure en béton sera achevée pendant l'été 2016
- L'installation des systèmes mécaniques et électriques commencera
- Le projet devrait être achevé à environ 82 % d'ici le 31 mars 2017

## Budget

- Approbation de projet : 129,9 million \$
- Pouvoir de dépenser : 129,9 million \$

- Budget de l'exercice de 2015 à 2016 : 14,7 million \$
- Dépenses de l'exercice de 2015 à 2016 : 14,7 million \$
- Total des dépenses engagées à ce jour : 34,3 million \$ (au 31 mars 2016)

## Locaux provisoires du Sénat (Centre de conférences du gouvernement)

Construit au début des années 1900 pour abriter la gare centrale d'Ottawa, ce grand édifice de style Beaux-Arts a été acquis par le gouvernement du Canada et converti en un centre de conférences du gouvernement à la fin des années 1960. Édifice classé du patrimoine, situé à proximité du Monument commémoratif de guerre du Canada et du canal Rideau, le Centre de conférences du gouvernement a accueilli bon nombre d'importants événements nationaux et internationaux.

### Portée des travaux

Le bâtiment, qui n'a pas fait l'objet de travaux importants depuis les années 1970, sera entièrement réhabilité pour accueillir provisoirement le Sénat pendant la réhabilitation de l'édifice du Centre, réhabilitation dont il a grandement besoin et qui commencera en 2018. Pendant cette période, le Centre de conférences du gouvernement hébergera provisoirement la Chambre du Sénat, 21 bureaux parlementaires et trois salles de comités. Les travaux comprendront l'enlèvement des matières dangereuses, la mise à niveau sismique du bâtiment et de l'enveloppe extérieure, le remplacement complet de ses systèmes de bâtiments, ainsi que le réaménagement et la rénovation de l'espace intérieur pour les fonctions parlementaires.

## Calendrier et état du projet

- Au 31 mars 2016, le projet était achevé à 31 %, en avance par rapport au calendrier
- La fin des travaux est prévue pour 2018

## Exercice de 2015 à 2016 – Réalisations

- Globalement, la conception de l'édifice a été achevée
- La majorité des contrats de construction ont été attribuée, incluant les contrats des systèmes mécaniques et électriques de l'édifice
- L'élimination des substances dangereuses et les travaux de démolition ont été complétés et l'installation de la nouvelle structure est en cours avec un nouveau mur de cisaillement et une installation d'une structure d'acier
- L'excavation du nouveau sous-sol dans le bloc de la billetterie fut presque complétée

## Exercice de 2016 à 2017 – À venir

- Les derniers contrats visant la conception de l'édifice seront attribués et la réhabilitation des murs patrimoniaux de maçonnerie sera complétée
- L'excavation et les fondations de la partie Est, incluant la nouvelle installation de chargement et escalier extérieur de l'édifice de l'entrée principale seront terminées
- La structure d'acier de la nouvelle Chambre du Sénat et des salles de comité et les nouvelles dalles et dalles intercalaires de béton de l'escalier extérieur de l'édifice de l'entrée principal seront complétées
- L'importante réhabilitation du plâtre patrimonial du plafond commencera et l'installation des systèmes mécaniques et électriques de l'édifice débutera avec comme cible "tension permanente" et "essaie

du matériel mécanique et électrique principal" par la fin de l'année fiscale

- Le projet devrait être achevé à environ 48 % d'ici le 31 mars 2017

## Budget

- Approbation de projet : 273,3 million \$
- Pouvoir de dépenser : 223,6 million \$
- Budget de l'exercice de 2015 à 2016 : 36,5 million \$
- Dépenses de l'exercice de 2015 à 2016 : 36,8 million \$
- Total des dépenses engagées à ce jour : 56,1 million \$ (au 31 mars 2016)

## Gestion du risque

L'exécution d'un programme aussi complexe et multidisciplinaire que la Vision et du plan à long terme (VPLT) nécessite une gestion rigoureuse du risque. Cette dernière doit viser les processus mêmes de la Direction générale de la Cité parlementaire (DGCP), ainsi que la surveillance des tiers par des experts des secteurs public et privé. Les éléments clés sont :

**Passation de marchés** – Le cadre d'intégrité de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a pour objet la réduction des fraudes à l'endroit de l'État par le renforcement de la diligence raisonnable du Ministère dans ses rapports avec les tiers. Les grands travaux de construction sur la Colline du Parlement sont adjugés en deux étapes et de manière transparente pour promouvoir la concurrence. Tous les entrepreneurs qui réalisent des travaux sur la Colline du Parlement doivent obtenir une attestation de sécurité. Au cours du processus d'approvisionnement, le responsable technique et l'autorité contractante sont clairement séparés au sein de SPAC (Services publics et

Approvisionnement Canada). Les achats importants font l'objet de vérifications et de rapports par des surveillants de l'équité indépendants qui fournissent à la direction ministérielle, aux ministères clients, aux fournisseurs du gouvernement, au Parlement et à la population canadienne l'assurance que les activités importantes et complexes de SPAC (Services publics et Approvisionnement Canada) en matière d'approvisionnement sont réalisées de manière équitable, ouverte et transparente. Ces rapports sont publiés sur le site Web de SPAC (Services publics et Approvisionnement Canada).

**Processus de vérification** – Le vérificateur général a vérifié les travaux réalisés par SPAC (Services publics et Approvisionnement Canada) dans la Cité parlementaire trois fois depuis les années 1990. Le Ministère a confié à une entreprise privée en 2012 l'évaluation de la gestion des principaux grands projets d'immobilisation, y compris ceux de l'édifice de l'Ouest et du 180, rue Wellington. La vérification a révélé dans tous les projets une gestion saine sur le plan des systèmes, des contrôles, des extrants et des pratiques. SPAC (Services publics et Approvisionnement Canada) a retenu les services d'une deuxième entreprise pour vérifier les montants facturés par les directeurs de travaux. Les rapports de vérification qu'elle a établis pour l'édifice de l'Ouest, l'édifice Sir-John-A.-Macdonald et l'édifice Wellington sont tous sans réserve. De plus, des vérifications internes sont effectuées de façon périodique.

**Coût, calendrier et gestion de la qualité de la conception** – Les estimations de coûts, les calendriers et la gestion de la qualité de la conception sont établis par l'expert-conseil principal de chaque projet. Ils sont ensuite examinés, évalués, puis remis en question par des experts internes et externes. Les estimations sont aussi passées en revue chaque mois par les experts de l'établissement des coûts indépendants.

**Le Système national de gestion de projet (SNGP)** – Dans le cadre d'un processus exhaustif de gestion de projets, ce système a permis de réaliser les projets selon une méthode rentable et responsable. Le document sur les leçons apprises, qui doit être préparé à la fin de chaque projet, permet aux employés de comprendre le temps, les efforts et les sommes investis dans la gestion des risques. En outre, ce document rappelle l'importance de respecter les politiques applicables et de régler les problèmes de manière opportune.

La réhabilitation des édifices de la Cité parlementaire est d'une envergure et d'une complexité inégalées au Canada. Compte tenu de la portée des travaux, la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) s'est fondée sur des projets pilotes pour obtenir des renseignements précieux sur l'état d'un grand nombre d'édifices, et réduire ainsi le risque en matière de délais, de portée et de budget dans les grands projets. Les travaux préliminaires effectués sur les tours Nord de l'édifice de l'Ouest ont apporté un éclairage précieux sur la portée et la nature du programme nécessaire pour réhabiliter complètement l'édifice de l'Ouest. La DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) a également travaillé en partenariat avec les universités de Calgary, de l'Alberta et du Manitoba, mettant à profit leur savoir et leurs installations pour réaliser des essais sismiques de pointe sur des répliques des murs faites de la même pierre que les édifices du Parlement. Il en a résulté des études et des données utiles pour le renforcement de la structure des murs en maçonnerie qui ont une valeur patrimoniale.

## **Système national de gestion de projet de Services publics et Approvisionnement**

# Canada

Le système national de gestion de projet (SNGP) constitue le cadre de gestion de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) pour les projets immobiliers et les projets axés sur la technologie de l'information (TI). Le cadre du SNGP (Système national de gestion de projet) définit les principes clés et fournit les directives, les feuilles de route, les produits livrables et les outils nécessaires pour réaliser les projets dans le respect de la portée, du calendrier et du budget.

[← Page précédente](#)[Table des matières](#)[Page suivante →](#)**Date de modification :**

2021-05-04



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

[Canada.ca](#) > [Culture, histoire et sport](#) > [Lieux et attraits culturels](#)

- > [Lieux et attraits dans la capitale du Canada](#) > [Colline du Parlement](#)
- > [Cité parlementaire du Canada](#)
- > [Projets de restauration, de renouvellement et de modernisation](#)
- > [La vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016](#)

# Histoires en vedette et vidéos – La Vision et le plan à long terme – Rapport annuel de 2015 à 2016

[← Page précédente](#)

[Table des matières](#)

## Sur cette page

- [Rendre l'avenir durable – l'édifice Wellington](#)
- [D'anciennes techniques rencontrent les nouvelles technologies](#)
- [Les pierres ont besoin de respirer](#)
- [Lasers, robots et le sculpteur du dominion](#)
- [Modélisation de l'édifice du Centre](#)
- [Comblé d'honneurs – l'édifice Sir-John-A.-Macdonald](#)
- [Vidéos](#)

# Rendre l'avenir durable – l'édifice Wellington

Préserver et convertir les édifices patrimoniaux – plutôt que de les démolir et d'en construire de nouveaux – n'est pas simplement une question de patrimoine, c'est aussi une question environnementale. Les nouvelles constructions sont souvent présentées comme étant plus « vertes » en y intégrant de nouvelles caractéristiques respectueuses de l'environnement alors qu'en fait, c'est souvent l'option la moins écologique. La construction et les matériaux des édifices patrimoniaux sont de qualité et réhabiliter ces derniers pour d'autres utilisations permet d'atteindre des objectifs culturels importants, tout en réduisant les déchets et en conservant l'énergie.

Mais la préservation des édifices patrimoniaux n'est que la première étape verte. La façon dont les travaux de réhabilitation sont effectués et les systèmes énergétiques installés pour des activités futures sont des facteurs essentiels pour réduire les effets sur l'environnement, conserver les précieuses ressources naturelles et contribuer aux objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

Le but de la Vision et du plan à long terme est de restaurer et de moderniser les édifices patrimoniaux de la Cité parlementaire de façon à améliorer leur durabilité et leur rendement. La Direction générale de la Cité parlementaire (DGCP) s'engage à atteindre des cibles environnementales significatives dans tous les projets qu'elle mène. Il s'agit notamment :

- de concevoir tous les édifices patrimoniaux pour qu'ils atteignent 70 % des exigences de la norme Green Globe. Cette norme correspond à la cote Argent de la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) pour les caractéristiques environnementales des édifices patrimoniaux

- de réduire la consommation d'énergie de 25 % supplémentaire par rapport à l'exigence du *Code modèle national de l'énergie*
- de détourner 80 % des matériaux de démolition des sites d'enfouissement

La réhabilitation de l'édifice Wellington constitue un modèle de mise en pratique de ces objectifs et cibles. Au cours des six dernières années, l'édifice Wellington a été intégralement réhabilité et converti pour accueillir les principales fonctions parlementaires. L'édifice Wellington, qui fait deux fois la taille de l'édifice de l'Ouest, est une structure importante qui héberge maintenant 70 bureaux parlementaires, 10 salles de comité avec accès public et des installations de traduction et de communication de pointe, ainsi qu'une bibliothèque « satellite » pour les parlementaires.

La réhabilitation a consisté à éliminer les substances dangereuses (y compris 2 800 tonnes métriques de matériaux contenant de l'amiante), à améliorer les mesures de protection sismiques et celles recommandées selon le code du bâtiment, à remplacer tous les systèmes bâtiment, et à reconstruire les aires de plancher pour de nouvelles utilisations parlementaires. Les considérations de durabilité ont orienté tous les aspects des travaux.

Pendant la phase de démolition, une proportion incroyable de déchets non contaminés (97 %) a été soit réutilisée, soit recyclée et détournée des sites d'enfouissement, ce qui est largement supérieur à la cible de 80 % fixée par le Ministère. Les pièces de maçonnerie et de marbre ont été réutilisées; même le cuivre du toit a été recyclé pour créer des douzaines de cloisons décoratives qui réduisent le bruit dans la nouvelle bibliothèque.

L'édifice Wellington intègre une gamme complète de caractéristiques environnementales et éconergétiques, notamment :

- 40 panneaux solaires pour préchauffer l'eau domestique
- des unités de récupération de la chaleur qui recyclent l'air provenant de l'intérieur de l'édifice afin de chauffer l'air et l'eau
- 21 appareils de traitement d'air qui fournissent chauffage et refroidissement sur demande, et des capteurs numériques qui empêchent l'éclairage, le surchauffage et le refroidissement excessif des salles lorsque celles-ci sont vides
- des puits de lumière qui introduisent la lumière naturelle au cœur de l'édifice, ce qui réduit ainsi le besoin d'éclairage artificiel
- un toit végétal de 460 m<sup>2</sup> (mètre carré) qui est irrigué d'eau de pluie collectée dans une citerne, fournissant des avantages environnementaux plus larges et réduisant les besoins de refroidissement de l'édifice

En outre, un grand mur de plantes vivantes accueillera les visiteurs à leur entrée dans l'atrium public du « nouvel » édifice Wellington – ce qui permettra d'améliorer la qualité de l'air et d'éliminer le bruit, et qui constitue un symbole de l'engagement permanent de la DGCP (Direction générale de la Cité parlementaire) envers le développement durable.

## D'anciennes techniques rencontrent les nouvelles technologies

Les artisans qui ont construit les édifices d'origine du Parlement dans les années 1860 – architectes, maçons, charpentiers, métallurgistes – seraient étonnés de voir comment la réhabilitation de ces magnifiques bâtiments historiques est effectuée aujourd'hui. Des compétences spécialisées et un savoir-faire exceptionnel sont toujours essentiels, mais les trousseaux d'outils des travailleurs incluent maintenant des technologies de pointe, outre les

outils traditionnels du métier. Ces nouveaux outils permettent d'atteindre une plus grande efficacité et précision et proposent des capacités entièrement nouvelles.

L'idée d'utiliser des lasers et des technologies informatiques pour réparer des sculptures et des édifices de maçonnerie patrimoniaux peut sembler étrange au premier coup d'œil. La clé est de savoir à quel moment et de quelle façon utiliser au mieux ces nouveaux outils pour tirer le meilleur parti de la technologie, sans perdre la touche humaine des artisans d'origine et des travailleurs qui restaurent sans relâche ces édifices pour les générations futures du pays.

## **Les pierres ont besoin de respirer**

La maçonnerie en pierres de l'édifice de l'Ouest est un riche mélange de couleurs et de textures. Le fini rustique du grès de la formation de Nepean qui provient des carrières locales se marie parfaitement au grès de l'Ohio (Berea) à la finition exquise et au grès rouge distinctif de Potsdam. Malheureusement, 150 années de soufre, de fumée et de saletés ont assombri les pierres, obscurcissant leur couleur et les détails architecturaux, et menaçant leur stabilité.

Traditionnellement, les pierres seraient nettoyées à l'aide de techniques abrasives utilisant de l'air, de l'eau ou de la vapeur. Il s'agit là d'un travail dangereux et difficile; cette approche invasive peut, en fait, endommager les pierres, en raison de la trop grande puissance du nettoyage et de la saturation en eau, ce qui peut détruire la couche protectrice et les détails, et risque de détériorer les pierres encore plus.

La technologie laser offre une solution du 21<sup>e</sup> siècle à un savoir-faire médiéval. À l'aide d'une source de lumière puissante et fortement concentrée, les maçons peuvent simplement vaporiser les saletés sans aucun contact physique. Contrairement aux méthodes humides abrasives, qui nécessitent une approche séquencée minutieuse pour que les résidus chimiques et l'eau sale ne ruissellent pas sur les pierres déjà nettoyées, le nettoyage au laser permet de traiter des surfaces plus larges de façon uniforme, à tout moment, et à tout endroit. Cette approche est pratique, souple et bien meilleure; le laser est maintenant un outil standard de la trousse du maçon, juste à côté de la traditionnelle truelle.

## **Lasers, robots et le sculpteur du dominion**

Des sculptures de pierre fantaisistes représentant des humains, des animaux et des créatures anciennes surveillent les murs extérieurs des édifices du Parlement. Comme la maçonnerie en pierre de ces édifices, les éléments sculpturaux ont également souffert du stress lié au temps, de la pollution et de la pression structurelle. Beaucoup exigent une restauration ou un remplacement complet.

La technologie numérique offre une nouvelle façon d'aborder ces travaux de restauration du patrimoine. En partenariat avec l'École d'architecture et d'urbanisme Azrieli de l'Université Carleton, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a récemment combiné les technologies de numérisation et de fabrication numériques avec l'exceptionnel travail à la main du sculpteur du dominion pour remplacer une sculpture à relief en grès en très mauvais état de l'édifice de l'Est.

Ce processus comprenait un certain nombre d'étapes. Tout d'abord, en utilisant le balayage laser et la photogrammétrie (la prise de mesures à l'aide de photographies), l'Université Carleton a créé une image numérique

en trois dimensions de la sculpture détériorée. L'image numérique a ensuite été utilisée pour fabriquer un modèle de la sculpture endommagée – des bosses, des ébréchures, des pièces manquantes et tout le reste. Phil White, le sculpteur du dominion, a « restauré » le modèle en réparant les zones dégradées et en remplaçant les pièces perdues pour créer un modèle complet de la sculpture de remplacement.

Le modèle restauré a été numérisé à nouveau pour créer une seconde image numérique. Grâce à l'utilisation de ce fichier numérique, des machines robotiques ont fraisé une sculpture de remplacement complète dans une dalle de grès. Même si la nouvelle sculpture fraisée à la machine est exacte sur le plan de l'échelle et des dimensions, il lui manque la sensation et la finition traditionnelle de la sculpture à la main. Ainsi, le sculpteur du dominion a réalisé la sculpture en recréant la finition originale et en donnant de la vie à la sculpture grâce aux mêmes outils et techniques utilisées en 1910 lorsque le relief de grès a été sculpté la première fois.

La sculpture numérique reprend les mêmes principes et étapes que le processus de sculpture à la main du 17<sup>e</sup> siècle, mais le fait beaucoup plus rapidement et à des coûts moindres. Interrogé sur la façon dont il voyait l'utilisation des technologies numériques pour faciliter son ancien métier, M. White était convaincu que ces nouvelles techniques ne remplacent pas les compétences traditionnelles.

« À certains égards, ces technologies remplacent tout simplement le temps de travail pour la préparation de la pierre. La conception créative et l'exécution finale ont encore besoin du toucher d'un sculpteur habile. Nous avons besoin des deux. La clé est de savoir quand il est logique d'utiliser les outils numériques de manière économique et créative. » [traduction]

# Modélisation de l'édifice du Centre

La technologie numérique est en train de révolutionner la façon dont les bâtiments sont planifiés, conçus, construits et gérés. Les secteurs de la conception et de la construction passent rapidement de l'utilisation de dessins en deux dimensions traditionnelles à des modèles de conception en trois dimensions interactifs plus puissants, que l'on appelle modélisation des données du bâtiment. Largement utilisée dans les nouveaux projets de construction, l'Université Carleton est à la pointe du développement des applications de modélisation des données du bâtiment en ce qui concerne les grands projets de réhabilitation du patrimoine, une tâche particulièrement difficile, car une grande partie des données de l'édifice original sont perdues ou inconnues.

En partenariat avec SPAC (Services publics et Approvisionnement Canada), le Carleton Immersive Media Studio de l'Université Carleton utilise la technologie de modélisation des données du bâtiment pour créer un édifice du Centre modèle et établir une solide base de connaissances en vue de la réhabilitation massive qui est prévue. Le modèle se fonde sur diverses sources d'information anciennes et nouvelles, y compris :

- la cartographie du site
- les documents et dessins de construction historiques et actuels
- les études de terrain
- la photographie aérienne et numérique
- le balayage laser géoréférencé de l'édifice

Le modèle numérique fusionne toutes les données accessibles, y compris les composants structuraux et architecturaux, ainsi que des systèmes de bâtiment et l'infrastructure de l'édifice. Il fournit une image en trois dimensions précise et intégrée de l'édifice qui peut être augmentée au fur et à mesure que de nouvelles données sont acquises et que des

modifications sont apportées à l'édifice. En fait, il devient un modèle vivant de l'édifice qui évolue avec le temps et facilite une bonne prise de décision au cours de la durée de vie de l'édifice.

## **Comblé d'honneurs – l'édifice Sir-John-A.-Macdonald**

Il est particulièrement gratifiant que des projets soient reconnus par des pairs dans la collectivité au sens large pour la qualité du travail et la contribution importante qu'ils apportent. L'édifice Sir-John-A.-Macdonald, terminé en de 2014 à 2015, a reçu des critiques élogieuses et a récemment remporté plusieurs prix. Il a été reconnu par un certain nombre d'organisations pour sa conception exceptionnelle, sa contribution à l'espace public ainsi que sa sensibilité et sa créativité sur le plan de la préservation des qualités patrimoniales tout en introduisant un usage contemporain – tous les objectifs clés de la vision ainsi que des principes directeurs de la Vision et le plan à long terme.

- **La Fiducie nationale du Canada**  
Prix Assurances Ecclésiastiques des rebâtitseurs du patrimoine bâti 2015 – de la catégorie Utilisation adaptée/réhabilitation
- **Prix de l'esthétique urbaine de la ville d'Ottawa**  
Prix d'excellence, Aménagement des terrains intercalaires (bâtiments de faible hauteur) de 2015
- **Prix des biens immobiliers de l'Institut des biens immobiliers du Canada**  
Prix d'excellence de 2015 en conservation du patrimoine pour les édifices du patrimoine fédéraux
- **Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine**  
Prix d'excellence en planification patrimoniale de 2014 – réutilisation

adaptée

## Vidéos

- [Vue aérienne de la Colline du Parlement](#)
- [Mosaïque de l'édifice Wellington](#)
- [Nettoyage au laser](#)

[← Page précédente](#)

[Table des matières](#)

**Date de modification :**

2021-05-04